



UNIVERSITE ABDERRAHMEN MIRA – BEJAIA

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES

GESTION DEPARTEMENT DES SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE

Mémoire en vue de l'obtention du Diplôme de Master en science financière et
comptabilité

Spécialité : Finance et Comptabilité

Option : Finance d'Entreprise

Thème

Financement d'un crédit d'investissement par la banque

(Etude de Cas : la BADR de Souk El Tenine)

Réalisé par :

- DJAIL Sarah
- SAIDJ Samia

Soutenu devant le jury composé :

- M^r ABAS Hirzallah Président
- M^{me} AMIA Nassira Examinatrice
- M^{me} BOUAICHI Numidia Encadrante

Année universitaire : 2022/2023

Remerciement

D'abord, Nous tenons à remercier avant tout le bon Dieu, Que nous a donné la force Et la patience pour arriver à ce moment, afin de vous présenter notre modeste travail

Grand merci pour notre M^{me} BOUAICHI Numudia qui s'est donnée pour nous pour but de nous aider à compléter ce travail a la meilleure image

Ensuite, la BADR de Souk El Tenine qui nous a honorées avec son acceptation au sein de leur établissement t, et qui nous a données une expérience riche et inoubliable pour compléter notre recherche

Enfin, Nos chaleureux remerciements aux jurys de soutenance pour leur présence et leur conseil

A l'honneur de tous nos enseignants du primaire jusqu'au master 2

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à ceux qui rien n'aurait été sans eux

A mon cher père et ma chère mère, autant de phrases et d'expressions aussi éloquentes soit elles ne sauraient exprimer ma reconnaissance. Vous avez su m'inculquer le sens de la responsabilité, de la confiance en soi face aux difficultés de la vie. Vos conseils mont toujours guidé vers la réussite. Je vous dois ce que je suis aujourd'hui et ce que je serai demain et je ferai toujours de mon mieux pour rester votre fierté et ne jamais vous décevoir.

Que dieu le tout puissant vous accorde santé, bonheur, quiétudes de l'esprit et vous protège de tout mal.

A mes précieux frères Abdennour et Hakim, en souvenir d'une enfance dont nous avons partagé les meilleurs et les plus agréables moments. Puisse Dieu exhausser tous vos vœux, et vous tracer une vie pleine de joie et de bonheur ainsi que la réussite

A une personne qui se reconnaitra je n'oublierai pas le bien qu'il a fait pour moi et était tout au long de cette période mon ultime soutien.

A mes chers amis Sonia, Sarah, Wissame et Amine...

A ma binôme Samia ainsi toute sa famille

A tous ceux qui m'aiment et j'aime, A tous ceux qui m'ont aidée réaliser ce travail.

Sarah

Dédicace

Ma Mère et mon père

Je n'ai pas suffisamment de mots qui exprime à quel point, je suis reconnaissante de vous avoir, c'est grâce à vous que je suis arrivée là, je prierai Dieu de vous accorder la santé et le contentement.

Ma sœur

Tu étais une vraie sœur pour moi, tu m'as soutenu de tout ce que tu pouvais, je te souhaite une belle vie avec ta famille

Mes frères

Vous êtes des frères merveilleux pour moi, je vous trouve toujours dans les moments difficiles, je vous souhaite plus de succès et de joie

Mes amies (Fatiha, Samira, Nouria...), merci beaucoup pour vos conseils et votre aide, je vous souhaite succès et bonheur

Je remercie ma binôme Sarah et sa famille.

Samia

Liste des abréviations

CAD	Caisse Algérienne de Développement
CNEP	Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance
BNA	Banque Nationale d'Algérie
CPA	Crédit Populaire d'Algérie
BEA	Banque Extérieure d'Algérie
PME	Petit et Moyen Entreprise
BADR	Banque d'Algérie de Développement rural
BDL	Banque de Développement Locale
LMC	Loi à la Monnaie et Crédit
CMC	Conseil de la Monnaie et Crédit
CA	Conseil d'Administration
CMT	Crédit à Moyen Terme
CLT	Crédit à Longue Terme
DAF	Département des Affaires Financières
IC	Intérêt Comptable
DBE	Département des bâtiments et de l'Equipement
DRH	Département des Ressources Humaines
IQCA	Intérêt pour la Qualité des Cultures Agricoles
IMIA	Intérêt de Milliers d'Industriels Agricoles
ACMA	Autorité de Contrôle des Machines Agricole
SFI	Service de Facilitation de l'Irrigation
SESA	Service d'Evaluation des Sols Agricoles
STP	Stations de Test Pratiques
APD	Autorité de Publication et Documentation
EI	Encadrer l'Intérêt
DEC	Département des Etudes Critiques
IA	Intérêt d'Activation
AP	Agence Principale
VAN	Valeur Actuelle Nette
DR	Délai de Récupération
IP	Indice de Profitabilité
TRI	Taux de Rendement Interne

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre 01 : Notion de base sur la banque, le crédit et l'investissement.....	3
Section 01 : Généralité sur les banques.....	3
Section 02 : Généralité sur le crédit	12
Section 03 : Généralités sur l'investissement.....	18
Chapitre 02 : Constitution et étude d'un dossier de crédit d'investissement	23
Section 01 : Définition et typologie des crédits d'investissement	23
Section 02 : Le montage d'un dossier de crédit d'investissement	27
Section 03 : Evaluation d'un projet du crédit d'investissement.....	31
Chapitre 03 : Etude d'un dossier d'investissement au sein de la BADR	39
Section 01 : Présentation de l'agence BADR.....	39
Section 02 : L'étude technico-économique d'un dossier de crédit d'investissement	46
Conclusion générale	68

Introduction générale

Le financement d'un crédit d'investissement revêt une importance primordiale pour le développement des entreprises, leur permettant de concrétiser leurs projets d'investissement, de moderniser leurs infrastructures ou d'acquérir des équipements essentiels. Dans ce contexte, la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) se positionne comme une institution financière majeure en Algérie, offrant des solutions de financement adaptées aux entreprises cherchant à obtenir un crédit d'investissement.

Ce mémoire de fin d'études a pour objectif d'analyser les dispositifs pris par la BADR lors d'une demande de crédit d'investissement. La question principale qui sous-tend cette recherche est la suivante :

"Quels sont les dispositifs pris par la BADR lors d'une demande de crédit d'investissement ?"

Cette question centrale sera étayée par trois sous-questions complémentaires :

- Qu'est-ce qu'un crédit d'investissement ?
- Comment se constitue un dossier de demande d'un crédit d'investissement au sein de la BADR ?
- Quelle étude la BADR dit-elle effectuer pour accorder un crédit ?

Hypothèse 01 : Il s'agit d'un outil financier spécifique destiné à financer des projets d'investissement à long terme, visant à améliorer les capacités de production.

Hypothèse 02 : En ce qui concerne la constitution d'un dossier de demande de crédit d'investissement au sein de la BADR, il est important de comprendre les étapes et les éléments nécessaires. Cela implique de rassembler les informations financières de l'entreprise, telles que les états financiers, les prévisions de revenus et de dépenses, ainsi que les détails du projet d'investissement envisagé. Le dossier doit également comprendre des informations sur la viabilité et la rentabilité du projet, ainsi que sur les garanties potentielles offertes par l'entreprise

Hypothèse 03 : La banque utilise l'étude technico –économique (l'étude de marché, tableau de financement, analyse des risques...) réalisée par l'emprunteur.

Afin de réaliser notre travail, nous avons effectué une recherche bibliographique sur des ouvrages, des revues et des sites d'internet. De plus, nous avons effectué une étude empirique au sein de **la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR)** qui est une institution financière spécialisée qui opère dans le domaine de l'agriculture et du développement rural.

Afin d'apporter des éléments de réponse à la problématique posée, nous avons structuré notre travail comme suit : une partie théorique comportant deux chapitres, d'abord on traitera des notions de base sur les banques, et les crédits et l'investissement. Ensuite, nous traiterons les typologies du crédit d'investissement, le montage d'un dossier du crédit d'investissement ainsi que l'évaluation d'un projet du crédit d'investissement.

Enfin, au niveau du troisième chapitre, nous allons effectuer la présentation de l'organisme d'accueil qui est le cas pratique concernant l'octroi de crédit au niveau de la **BADR** et on passera à l'étude d'un cas pratique qui est l'étude d'un dossier de crédit d'investissement.

Chapitre I

Notion de base sur la banque, le crédit et l'investissement

Chapitre 01 : Notion de base sur la banque, le crédit et l'investissement

Dans ce premier chapitre, notre objectif sera d'examiner en détail les aspects liés à la banque, au crédit et à l'investissement. L'investissement joue un rôle crucial dans la création de richesses au sein d'une économie. Afin d'accroître ces richesses, il est essentiel pour les entreprises de solliciter les services des banques, qu'elles soient publiques ou privées. Nous allons présenter les définitions de la banque, de l'entreprise et du crédit. Ce premier chapitre comporte trois sections :

- Dans la première section, nous allons donner les notions de base sur la banque ;
- Dans la deuxième section, nous allons présenter des généralités sur les crédits ;
- Enfin, nous présentons des notions sur l'investissement

Section 01 : Généralité sur les banques

La banque est le moteur de financement indirect de toute économie. Dans son fonctionnement d'intermédiaire financier, elle joue un rôle capital dans la promotion et le développement de toute activité économique en exerçant son double rôle de collecteur de ressources et de distributeur de crédits.

1.1. Définitions de la banque

Après le grand développement qu'ont connu les banques, de nombreuses définitions sont apparues qui diffèrent selon les lois et règlements qui régissent leurs affaires, avec des concepts différents, mais elles ont un sens similaire, et nous en mentionnons quelque une.

Selon l'économiste GAUHON.P, la banque est définie comme « tout établissement privé ou public qui facilite les paiements des particuliers ou entreprises, reçoit des fonds et crée des moyens de paiements » .¹

Selon les investisseurs CAPAL et GARNIEK, la banque «est une entreprise d'un type particulier qui reçoit les dépôts d'argent de ses clients (entreprise ou particuliers), gère leurs moyens de paiements (carte de crédit, chèque....), et leur accorde des prêts » .²

¹ GAUCHON P , « Vocabulaire d'actualité économique », édition Ellipse , Paris ,1996, P30.

² JV, GANIER O , « Dictionnaire d'économie et de science sociale » Hatier, Paris, 1994, p20.

Selon L'homme d'affaire GARSNAULT.P « la banque comprends les opérations de la réception de fonds public, et les opérations de crédit ainsi que la mise à la disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci »³.

Dans la loi N°90-10 du Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, aux articles 110 à 113, « La banque est un personne morales qui effectue à titre de progression habituelles et principalement les opérations décrites⁴.

Selon le système bancaire algérien, la banque « est une entreprise économique ayant un statut juridique et une organisation particulière, qui fait progression habituelle de recevoir du public, sous forme de dépôt ou des fonds qui 'ils emploient pour leur compte, en crédit, ou en opération financières »⁵.

« Sont considérées comme banque ,les entreprises ou établissements qui font profession habituelle de recevoir du public ,sous forme de dépôts ou autrement ,des fonds qu'ils emploient pour leur propre compte , en opérations d'escompte, en opérations de crédit ou en opérations financières »⁶

1.2. La typologie des banques

La classification des banques varie selon leurs différentes activités, leurs sources, en termes de statut juridique et de nature du travail, et en termes de sources de leurs fonds, que nous présentons comme suite :

1.2.1 En termes de statut juridique de la banque

Il contient trois types :

1.2.1.1 Banques publiques

Elles sont des institutions financières dont la propriété et le contrôle sont exercés par le gouvernement ou par des entités publiques, elles sont créées dans le but de fournir des services bancaires à la population et de soutenir le développement économique du pays.

³ GARSNAULT.P et PRIANI.S « La banque fonctionnement et stratégie », édition, économique Paris 1997.P25.

⁴Article n 110 à 113 de la Loi n 90-10 du Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

⁵ YEVS BERNARD et COLI jean-Gaude, « Dictionnaire économique et au crédit.

⁶ 1HADJ SADOK.Tahar « Les risques de l'entreprise et de la banque » Edition Dahlab,2007, p10

1.2.1.2 Banques privées

Ce sont les banques détenues par des personnes physiques ou morales, qui gèrent leurs affaires et assument toute leur responsabilité juridique et financière envers l'Etat (représenté par la Banque Centrale).

1.2.1.3 Banques mixtes

Ce sont les banques dont la gestion et la propriété sont détenues à la fois par l'Etat et des personnes physiques ou morales, pour que l'Etat maintienne son fonctionnement sur ces banques, elles investissent la moitié du capital, ce qui lui permet de les surveiller et de les diriger conformément avec la politique économique et financière de l'Etat.

1.2.2. En termes de nature des activités exercées par les banques**1.2.2.1 Banques commerciales**

Ce sont les banques qui exercent des activités bancaires telles que l'acceptation de dépôts, l'octroi de prêts, l'escompte ou la collecte de billets de trésorerie et l'ouverture de crédits documentaires.

Les banques commerciales jouent un grand rôle dans l'économie, en fournissant des financements à long terme pour les projets d'investissement, et en facilitant les paiements et les transactions financières, elles sont également des acteurs clés dans la création et la régulation de la masse monétaire d'un pays.

1.2.2.2 Banques industrielles

Ce sont les banques spécialisées dans les relations avec le secteur industriel et contribuent au processus de développement industriel, en soutenant des projets industriels, en change de prêts, y compris des facilités bancaires.

1.2.2.3 Banques agricoles

Ce sont les banques qui traitent avec les institutions agricoles, car elles sont spécialisées dans la fourniture de toutes les facilités et services bancaires pour aider ces institutions affiliées à des particuliers ou à des sociétés coopératives.

1.2.2.4 Banques immobilières

Ce sont les banques qui fournissent toutes les facilités et services bancaires aux particuliers, aux institutions ou aux coopératives résidentielles, en les aidants à établir des biens immobiliers.

- ❖ **Remarque** : la banque centrale n'entre pas dans cette classification, car c'est la banque qui supervise les opérations du système bancaire, et surveille ses activités sans s'engager dans une activité habituelle des activités des banques précédentes⁷

1.2.3 En termes de sources de financement

Les banques diffèrent également selon le type de sources, que nous présentons comme suit :

1.2.3.1 Banques centrales

Ce sont les banques des banques qui sont créées par l'Etat, pour étendre le processus de supervision, de direction et de contrôle du système bancaire, et elles ont également le droit d'émettre des devises, et de conserver les actifs liquides de l'Etat tels que l'or et opérations étrangères, ainsi que les dépôts des banques commerciales auprès d'elles, et il existe une banque centrale dans chaque pays.

1.2.3.2 Banques de dépôt

Ce sont les banques dont les fonds propres sont constitués de la capitale royale à acheter, ainsi que des dépôts effectués par des particuliers et des institutions à des fins d'investissement ou de comptes courants, « elles reçoivent du public des dépôts à vue ou à terme d'une durée inférieure à deux ans, elles accordent des crédits à court terme ».

1.2.3.3 Banques d'investissement

Ce sont les banques qui comptent principalement sur leurs fonds propres en plus des dépôts, afin de bien mener les travaux pour lesquels, elles ont été créées et le plus important de ces travaux consiste à accorder des prêts à long terme à des projets ou d'investissement, et la loi permet à ces banques de créer des sociétés économiques, « elles reçoivent des dépôts à terme de plus de deux ans, elles accordent des crédits d'un terme au moins l'égal à deux ans ».

1.2.3.4 Banques d'affaires

Les banques d'affaires ont pour rôle de financer les entreprises de moyenne et grande taille, ce sont des banques dites (de capitaux à long terme), sont celles dont l'activité principale est outre l'octroi des crédits, la prise et la gestion de participations dans des affaires existantes ou en formation, elles ne peuvent utiliser que des fonds, de leurs ressources propres ou de dépôts d'un terme supérieur à deux ans, elles prennent des participations dans des entreprises.

⁷ WWW.jps-dir.net

- ❖ **Remarque :** il est possible de rencontrer la même définition pour la banque d'investissement, mais c'est une perte de langage, que le principe de la banque d'affaires est de proposer un service personnalisé à ses clients, et les montants en jeu justifient cette individualisation de l'offre⁸.

1.2.4. En termes de territoire nationale

Même la géographie est incluse comme critère de classification des banques et elles sont les suivantes :

1.2.4.1 Banque nationale

Les banques dites nationales possèdent un seul réseau d'agences sur le territoire, le traitement du client et des affaires est identique dans l'ensemble de ces agences, cela concerne les tarifs, mais aussi toutes les procédures.

1.2.4.2 Banques internationale (étrangères)

Ce sont des banques qui opèrent dans plusieurs pays, souvent avec des filiales ou des succursales dans différents pays, elles offrent des services financiers aux clients internationaux, y compris les gouvernements et les particuliers.

Les banques internationales peuvent offrir une large gamme de services financiers, notamment des services bancaires de base tels que les comptes de dépôt et les prêt et d'autres.

Les banques internationales peuvent jouer un rôle important dans la facilitation du commerce international en offrant des financements et des garanties, ainsi que des services de change pour les transactions internationales, elles peuvent également aider les entreprises à gérer les risques liés aux fluctuations des taux de change et aux changements de réglementation dans différents pays.

1.2.4.3 Banques en lignes (virtuelle)

Avec le développement des nouvelles technologies et notamment d'internet, la banque a pu se développer un nouveau système (la banque en ligne).

La banque en ligne est une banque qui offre des services bancaires exclusivement en distance, sans avoir de présence physique telle que des agences ou des succursales, et les clients

⁸ MM. GUIGAL, Mérinis et desguée « Comprendre le Guide de la banque », Paris, 2011, P 25.

peuvent accéder à leur compte bancaire et effectuer des transactions en utilisant une application mobile ou un site web⁹.

Les banques en ligne sont souvent en mesure de proposer des tarifs plus compétitifs que les banques traditionnelles, car elles ont des coûts d'exploitation plus faibles en raison de l'absence de présence physique. Elles sont une option intéressante pour les clients qui recherchent une banque pratique, peu coûteuse et facilement accessible depuis leur appareil mobile ou leur ordinateur

1.2.5. En termes de l'égalité des opérations

Il n'y a que deux types de banques, traditionnelles (conventionnelles) et islamiques.

1.2.5.1 Banques conventionnelles (usuraires)

C'est la même que la définition des banques, sauf qu'elles utilisent dans leurs relations avec les clients une seule formule, qui est un prêt ou l'usure, et cela sous des noms et des formes différentes.

1.2.5.2 Banques islamiques

Une banque islamique est une institution financière qui propose des services bancaires en conformité avec les principes de la finance islamique, contrairement aux banques traditionnelles, elles respectent les principes éthiques et religieux en matière de finance, en particulier l'interdiction de l'intérêt (riba) et le partage des risques (mudaraba).

Les banques islamiques proposent également des produits de financement islamiques tel que le murabaha (vente à terme), l'ijara (location), le musharaka (partenariat) et le sukuk (obligation islamique), ces produits permettent aux clients d'investir ou de financer des projets sans recourir à l'intérêt.

Les banques islamiques sont souvent réglementées par des organismes gouvernementaux spécialisés dans la supervision de la finance islamique, qui veillent à ce que les produits et services proposés soient conformes aux principes de la finance islamique, elles peuvent donc être pour les clients qui souhaitent gérer leurs argent conformément aux principes éthiques de l'islam.

⁹ MM. GUIGAL, Mérinis et Desguée « Comprendre le Guide de la banque », Paris, 2011, p 23.

1.3. Les fonctions de banques

Les banques jouent un rôle essentiel dans les systèmes économiques, voici quelques-unes de leurs principales fonctions et rôles :

1.3.1 Intermédiation financière

Les banques servent d'intermédiaires entre les emprunteurs et les prêteurs, elles collectent des dépôts auprès des particuliers et des entreprises, puis accordent des prêts à ceux qui ont besoin de financement, cela favorise la circulation de l'argent dans l'économie et permet le développement des activités économiques¹⁰.

1.3.2 Création monétaire

L'une des fonctions clés des banques est de créer de la monnaie, lorsqu'une banque accorde un prêt, elle ne prélève généralement qu'une fraction des fonds prêtés sous forme de réserves obligatoires, cela signifie qu'elle crée virtuellement de l'argent en ajoutant des dépôts à ses clients.

Cette création monétaire est réglementée par les autorités monétaires et contribue à la stabilité et à la liquidité financière.

1.3.3 Gestion des paiements

Les banques facilitent les transactions financière en fournissant des services de paiement, elles offrent des comptes courants, des cartes de débit et de crédit, des virements bancaires, des chèques, des prélèvements automatiques, des services de paiement en ligne et l'autre compte.

Elles assurent le transfert sécurisé des fonds entre les individus et les entreprises, ce qui est essentiel au fonctionnement de l'économie.

1.3.4 Services de dépôt et de garde

Les banques offrent des services de dépôt, où les particuliers et les entreprises peuvent déposer leur argent en toute sécurité, ces dépôts moment ou utilisés pour effectuer des paiements¹¹.

¹⁰ BZRTRAND JAQUILLAT « Banque et marché du crédit, édition, Paris 1^{ère}édition, 1997.P8.

¹¹ BZRTRAND JACQUILLAT » Banque et marché du crédit », édition, Paris 1^{ère}édition, 1997, P 7.

Les banques agissent également en tant que gardiennes des valeurs, en offrant des services de garde pour les biens précieux tels que les bijoux, les titres financiers, les actifs numériques, etc.

1.3.5. Services financiers et conseils

Les banques proposent une gamme de services financiers, tels que des prêts hypothécaires, des services de gestion de patrimoine des prêts aux entreprises, des produits d'assurance, des services de change, des opérations sur titres.

Elles peuvent également fournir des conseils financiers aux clients, les aider à gérer leur argent, à investir et à planifier leur retraite.

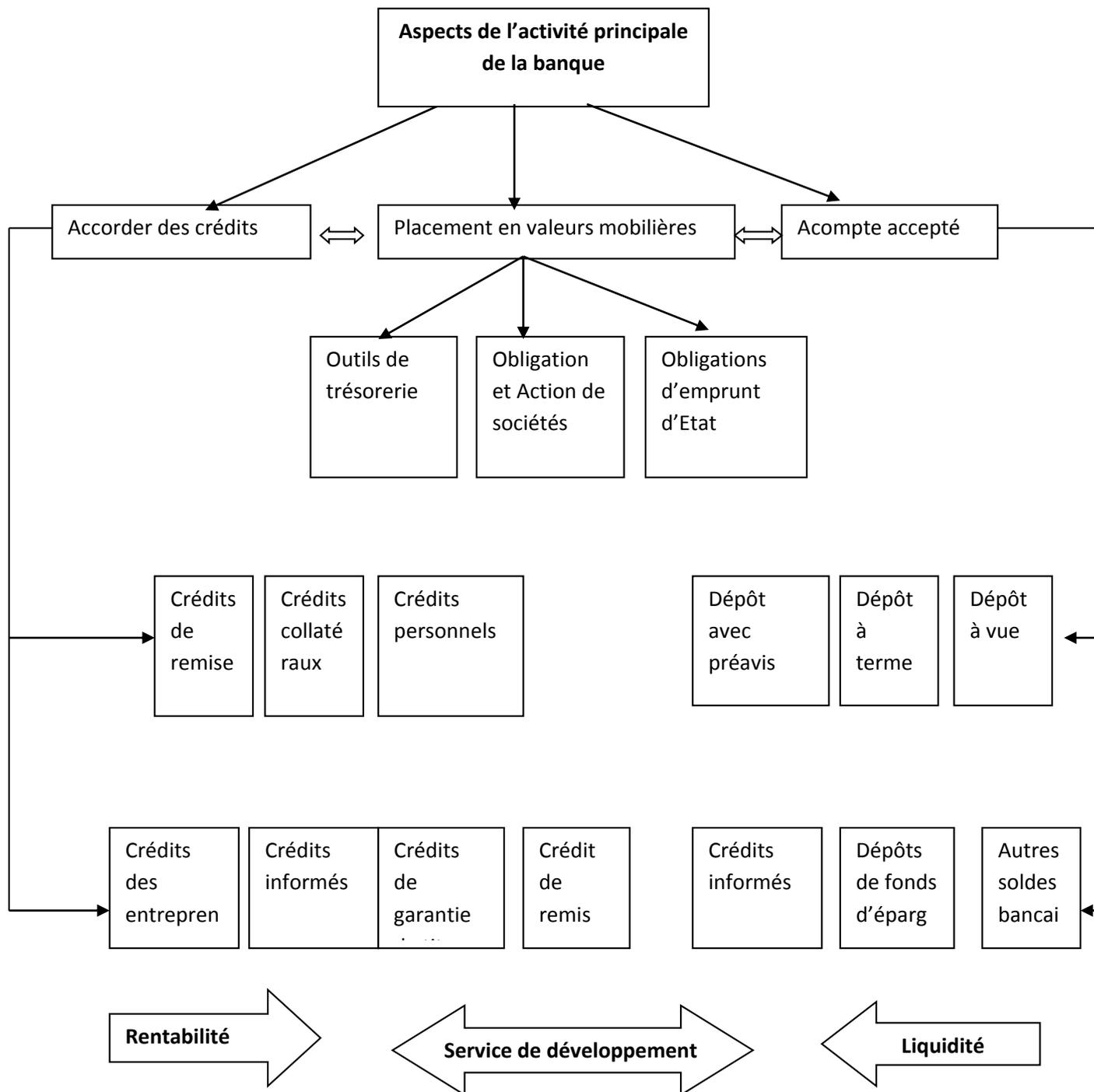
3.6. Soutien à l'économie

Les banques jouent un rôle crucial dans le soutien de l'économie en finançant les investissements des entreprises, en facilitant le commerce international, en accordant des prêts aux particuliers pour l'achat de biens durables tels que des maisons ou des voitures, et en fournissant des crédits aux consommateurs pour stimuler la demande, elles contribuent ainsi à la croissance économique et à la création d'emplois.

❖ Remarque

Il convient de noter que les rôles et les fonctions des banques peuvent varier en fonction du type de banque (de détail, d'investissement, banque centrale...) et des réglementations propres à chaque pays.

Schéma n° 01 : La contribution des banques au progrès



Source : Elaboré par nous même à partir des données consultées.

Section 02 : Généralité sur le crédit

2.1. Définition du crédit

« Faire crédit, c'est faire confiance : c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat , contre la promesse que le même bien , ou un bien équivalent , vous sera restitué dans un certain délai ; le plus souvent avec rémunération ou service rendu et du danger couru , danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service »¹².

Cette définition met en exergue :

- Les trois supports du crédit : le temps, la promesse et la confiance ;
- La contrepartie de l'acte de crédit : la rémunération du service rendu et du danger couru ;
- Le risque lié à l'opération de crédit : le danger de perte partielle ou totale.

2.1.1. Les trois supports du Crédit

Trois facteurs sous-tendent l'acte de crédit :

2.1.1.1 Le temps

L'acte de crédit se traduit par un décalage dans le temps de deux prestations :

La présentation du prêteur

Elle est immédiate et consiste pour le banquier, en une mise à disposition de fonds ou une prise d'engagements auprès du tiers.

La prestation de l'emprunteur

Elle est différée dans le temps. Le créancier permet au débiteur de différer le paiement du montant du crédit à une date convenue d'avance.

2.1.1.2. La promesse

Elle traduit l'engagement tacite ou écrit de l'emprunteur de rembourser les fonds prêtés, à une date ou à partir d'une date plus ou moins éloignée.

¹² BOUYACOUB Farouk « l'entreprise et le financement bancaire » Edition Casbah, Alger 2000, p17.

2.1.1.3. La confiance

L'acte de crédit repose sur la confiance, dans le respect de l'engagement pris par le client, mais aussi dans son professionnalisme, dans les capacités techniques et commerciales de son entreprise et dans la qualité de ses produits.

2.1.2. Définition juridique

Ainsi, il nous est apparu nécessaire de donner une définition juridique du crédit, tel qu'elle est donnée par la législation bancaire en vigueur ; nous faisons référence ici à la loi du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit qui définit ce dernier à travers son article N°112 comme « tout acte à titre onéreux par lequel une personne permet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne et prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie ainsi sont assimilées à des opérations de crédit, des opérations de location assorties d'option d'achat notamment de crédit-bail ». ¹³

2.1.3. Définition économique

Le crédit concerne toute activité de prêt d'argent que ce soit des prêts bancaires ou de délais de paiement d'un fournisseur à un client.

Le mot crédit vient du latin credere « croire » et repose sur la confiance ; celle que la banque accorde à l'emprunteur pour obtenir le remboursement du prêt, et surtout « avoir confiance en l'avenir ». ¹⁴

« L'objet d'un crédit pour la banque, est la réalisation d'un profit. Elle est une entreprise qui achète, transforme. Elle utilise de l'argent comme matière première qu'elle transforme en produits, appelés crédit. Ces produits sont écoulés de sa clientèle à un prix lui permettant de réaliser un gain. Ce surplus est une nécessité pour assurer son développement ». ¹⁵

2.2. Les différents types des crédits

La banque accorde des crédits aux entreprises soit au titre de financement de l'exploitation, soit au titre de financement des investissements ²⁴ soit des crédits accordés aux particuliers.

¹³ Article N°112, loi du 14 avril 1990 de la législation bancaire relative à la monnaie et au crédit

¹⁴ CANDAMINE. G et MONTER. J, « banque et marché financier » Edition Economica, 1998, p20

¹⁵ BOUYACOUB Farouk. Op. Cit , p19

2.2.1. Les crédits d'exploitation

Les crédits d'exploitation sont des crédits à court terme destinés au financement d'exploitation. Le remboursement de ces crédits, dont la durée est généralement d'une année (elle peut cependant atteindre deux ans) est assuré par les recettes d'exploitation.

On distingue deux grandes catégories de crédit d'exploitation :

- Crédit d'exploitation global ;
- Crédit d'exploitation spécifique.

2.2.1.1. Les crédits d'exploitation globaux (des crédits par caisse)

Les crédits d'exploitation globaux servent à financer l'actif circulant du bilan. Quatre formes de crédits globaux peuvent être distinguées :

- La facilité de caisse ;
- Le découvert ;
- Le crédit de compagne ;
- Le crédit de relais

-La facilité de caisse : La facilité des caisses permet à une entreprise de pallier à de courts décalages entre ses dépenses et ses recettes ». Le caractère essentiel de la facilité de caisse et sa courte durée, bien qu'il peut être accordé pour une année, ce concours se caractérise donc par des utilisations brèves et successives.

Le banquier est très attentif à l'existence de ces fluctuations car il ne s'agit pas ici d'un crédit spécialisé dont le remboursement se fait par le décaissement de l'opération financée, comme c'est le cas pour l'escompte ou encore le financement de stocks.

Le montant maximum d'une facilité de caisse dépend du chiffre d'affaires mensuel de l'entreprise .En général, il représente 60 à70 % de ce chiffre d'affaires.¹⁶

-Le découvert : permet à une entreprise de faire face temporairement à un besoin en fond de roulement dépassant les possibilités de son fonds de roulement, donc il répond à des besoins de trésorerie.¹⁷

¹⁶ BOUYACOUB. Farouk, Op.Cit, p234

¹⁷ BENHALIMA. Ammour : « pratique des techniques bancaires » Edition Dahlab 1997, p60

-Le crédit de compagnie ou le crédit saisonnier : Le crédit de compagnie est un concours bancaire destiné à financer un besoin de trésorerie né d'une activité saisonnière. Le crédit peut durer quelque mois voir la plus grande partie de l'année. La raison fondamentale du crédit de compagnie est le décalage dans le temps entre les dépenses de production et des recettes de commercialisation, ce qui entraîne pour l'agent économique concerné un besoin de trésorerie très important pendant une partie du cycle.¹⁸

-Le crédit relais : Le crédit relais est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis.¹⁹

2.2.1.2. Les crédits d'exploitation spécifique

Les crédits d'exploitations spécifiques sont des crédits qui servent à financer certains actifs circulants spécifiques, soit les stocks, soit les créances. Les crédits de cette nature les plus sollicités sont :

- L'avance sur marchandises ;
- L'avance sur marchés ;
- L'escompte commercial ;
- L'avance sur facture ;
- Factoring.

-L'avance sur marchandises ou stocks : L'avance sur marchandises consiste à financer un stock et à appréhender une contrepartie de ce financement des marchandises qui sont remises en gage au créancier.²⁰

Parmi les avantages de ce crédit : L'entreprises détient la marchandise en stock et demande à son banquier une avance sur la marchandise, cette avance est garantie par les marchandises qui sera effectuée engage, soit les locaux de l'entreprise ou ce qui est sûr dans les locaux appartenant à des tiers. Parmi ses inconvénients la durée de l'utilisation est très courte.

¹⁸ GUILLON. Jacques : « comment négocier avec ses banquiers » Edition Dunod, 1974, p 100-101

¹⁹ 8PIGET. Patrick : « gestion financier de l'entreprise » Edition Economica , Paris ,1995 P 530

²⁰ BOUYACOUB. Farouk, Op.Cit, p237

-L'avance sur les marchés :Les marchés publics sont des contrats passés entre l'Etat, les collectivités publiques, les établissements publics à caractère administratif et les entrepreneurs ou les fournisseurs en vue de l'exécution de travaux ou la livraison de fournitures.²¹

L'avantage que représente ce crédit :

Ces marchés se caractérisent par la garantie de paiement par l'État des sommes dues aux entreprises de travaux publics, mais en même temps, les règlements de ces paiements sont souvent lents. Par conséquent, la réalisation de tels marchés entraîne souvent des déséquilibres entre les revenus et les dépenses engagées par l'entreprise qui effectue les travaux. Cela pousse souvent les entrepreneurs à solliciter le soutien des banques sous la forme d'une avance garantie par la cession de leur marché en faveur des banques. Le financement d'un projet d'envergure nécessite généralement des capitaux importants que l'entreprise doit mobiliser.

-L'escompte commercial : « C'est l'opération par laquelle un banquier met à la disposition du porteur d'un effet de commerce non échu le montant de cet effet (déduction faite des intérêts et des commissions) contre le transfert à son profit de la propriété de la créance et de ces accessoires » .²²

-L'avance sur facture :« L'avance sur facture est un crédit par caisse consenti contre remise de factures visées des administrations ou des entreprises publiques généralement domiciliées aux guichets de la banque prêteuse ».²³

Le montant de l'avance ne dépasse pas, généralement 70% du montant de chaque facture.

-Factoring ou l'affacturage : C'est une technique de financement qui fait prendre en charge de manière irrévocable les créances d'une entreprise, par une société de factoring (le factor).

L'opération est formalisée par deux conditions :

La signature d'un contrat de factoring entre les parties fixant la rémunération d'acceptation des factures remises par le client ;

Le paiement de la créance contre une quittance subrogative amenée à couvrir seul l'insolvabilité, le facteur demande un dépôt de garantie de la part de l'entreprise.

²¹ BOUYACOUB. Farouk, Op.Cit, p237

²² 2Idem p ,241

²³ BOUYACOUB. Farouk , OP.Cit, p236

2.2.2. Les crédits par signature indirects

- L'aval ;
- L'acceptation ;
- Les cautions ;
- Le crédit documentaire.

2.2.2.1. L'aval

L'aval est « l'engagement par lequel un tiers se porte garant du paiement d'un effet. L'avaliste est tenu de la même manière que celui dont il s'est porté garant ». ²⁴

En principe, l'aval indique pour le compte de qui il est donné. A défaut de cette indication, il est réputé être donné :

- Pour le compte du tireur, s'il s'agit d'une lettre de change ou d'un chèque ;
- Pour le compte du souscripteur, s'il s'agit d'un billet à ordre.

2.2.2.2. L'acceptation

Le crédit par acceptation est avant tout un engagement par signature et s'éloigne du crédit mobilisable qui appartient à la famille des crédits par caisse.

Ce crédit est utilisé beaucoup plus dans le commerce international et permet de substituer la signature de banquier à celle de son client. ²⁵

2.2.2.3. Le cautionnement

La caution est une garantie de paiement demandée par le propriétaire. Il peut exiger qu'un proche solvable ou un organisme s'engage, en cas de défaillance de la part du locataire, à payer le loyer et les charges. En cas de dettes, cette caution permet au propriétaire de réclamer le paiement à la personne ou à l'organisme qui a cautionné le locataire. Il sécurise ainsi le paiement des loyers. L'acte de caution doit être annexé au bail.

²⁴ 4BOUYACOUB. Farouk, OP.Cit p249

²⁵ BENHALIMA, Ammour , Op. Cit , p120-121

2.2.2.4. Le crédit documentaire

« C'est l'acte par lequel une banque s'engage, pour le compte de son mandant à payer au bénéficiaire un montant déterminé en une monnaie convenue, si ce dernier présente, dans les délais fixé, les document prescrits ».²⁶

2.2.3. Les crédits aux particuliers

2.2.3.1. Crédit à la consommation

Il existe deux grandes familles de crédits à la consommation : les crédits affectés et les non affectés.²⁷

- Les crédits affectés : financent un bien déterminé (l'achat d'une voiture neuve, d'un produit électroménager) avec un taux fixe et un échéancier au bout duquel la dette est apurée.
- Les crédits non affectés : se partageant entre les prêts personnels et le crédit revolving.
- Les prêts personnels sont destinés au financement de projets au montant indéterminé à l'avance, comme des travaux ou un mariage, à taux fixe sur une durée déterminée.

2.2.3.2. Crédit immobilier

« Le crédit immobilier est un prêt octroyé par une banque aux particuliers et aux entreprises et est destiné à financer une opération immobilière (acquisition, construction travaux...) ; le logement peut être affecté à une résidence principale, secondaire ou à un investissement locatif. Les établissements prêteurs prennent, généralement une hypothèque sur le bien acheté, se protégeant ainsi contre le non remboursement du prêt »²⁸.

Section 03 : Généralités sur l'investissement

L'investissement pour l'entreprise est une opération entraînant une affectation de ressources pour un projet industriel ou financier dans l'espoir de créer une nouvelle valeur, d'en retirer des flux de liquidité sur un certain nombre de périodes afin d'enrichir l'entreprise. La notion de l'investissement est vaste

²⁶ BOUYACOUB. Farouk, Op. Cit, p 263

²⁷ BRUNO Moschetto « le crédit à la consommation » Edition Puf, Paris, 1992, p05 ,06

²⁸ PHILIPPE. N « banque et banque centrale dans la zone euro » 1er Edition, de bock université, Bruxelles, 2004 p50.

3.1. Définition d'un investissement

Définition°1 : L'investissement est une opération réalisée par les agents économiques afin d'obtenir des biens de production (machines, bâtiment...). Pour l'entreprise, l'investissement est une dépense destinée à maintenir ou accroître son potentiel productif. Il ne faut donc pas confondre un investissement et une consommation intermédiaire²⁹.

Définition°2 : L'investissement est la réalisation ou l'acquisition d'un capital fixe, c'est--dire une accumulation de facteur physique, principalement de production et de commercialisation. Ces actifs augmentant le potentiel économique de l'entreprise et contribuent à son fonctionnement sur plusieurs cycles de production successifs.³⁰

Définition°3 : L'investissement s'analyse comme l'affectation de monnaie, l'acquisition d'actif industriel ou financier. C'est une décision d'immobilisation des capitaux, c'est--dire engager une dépense immédiate dans le but d'en réaliser un gain sur plusieurs périodes successives.³¹

3.2. Les différents types investissements

3.2.1.L'investissement matériel : L'investissement matériel correspond à la création ou à l'acquisition de biens de production durables .On peut distinguer trois formes d'investissement matériel en fonction de l'objectif de l'entreprise quand elle investit.³²

3.2.1.1. L'investissement de remplacement

C'est l'acquisition de biens de production qui sont les même que les anciens. L'objectif est de remplacer les biens usés ou obsolètes. L'entreprise effectue dans ce cas, un investissement de remplacement (ou de renouvellement).³³

3.2.1.2 : L'investissement de productivité Si l'entreprise veut améliorer sa productivité (qui est son efficacité mesurée par le rapport entre la production obtenue et les facteurs de production mis en œuvre pour l'obtenir), on dira qu'elle effectue un investissement de productivité ou de modernisation.³⁴

²⁹ 9 CAPUL Jean-Yves « l'économie et les sciences sociale A a Z », Edition Paris, France, 2004 p 164

³⁰ CONSO. Pierre et HEMICI. Farouk « gestion financier de l'entreprise »10eme Edition Paris, France, 2002, P372

³¹ CONSO. Pierre et HEMICI. Farouk « OP.Cit » 372

³² BOLUSSET. Carole « l'investissement »Edition Bréal, 2007, p13

³³ Idem ,p14

³⁴ Idem.

3.2.1.3. L'investissement de capacité

Si l'entrepreneur cherche simplement à augmenter son volume de production, on dira qu'il réalise un investissement de capacité. L'achat d'une nouvelle machine lui permettra de produire tout simplement plus. Si la demande que lui adressent ses clients augmente et si les machines à coudre dont il dispose fonctionnent déjà à plein rendement, il va devoir en acheter d'autres pour accroître le nombre de pièces confectionnées. Il y aura une hausse de son capital fixe. On dit également qu'il y aura augmentation de son parc productif.³⁵

3.2.2.L'investissement immatériel :L'investissement immatériel peut être défini comme « toute dépense destinée à produire des effets pendant plus d'un an et ne se concrétisant pas sous la forme d'un bien physique » .Il existe cinq types d'investissements immatériels :³⁶

3.2.2.1. Recherche-développement et innovation

L'investissement dans le domaine de la recherche-développement et innovation concerne l'ensemble des travaux effectués par l'entreprise dans le but d'accroître les connaissances scientifiques et techniques de la ressource humaine dont elle dispose. L'entreprise utilise aussi les résultats aboutis pour apporter des modifications aux produits ou créer de nouveaux produits.

3.2.2.2. Les dépenses de formation

L'entreprise a besoin d'un personnel formé. Ceci explique les dépenses engagées dans le recrutement, la formation, l'intégration et le perfectionnement des ressources humaines. L'objectif est d'assurer la maîtrise de tâches et répondre par conséquent, aux besoins de l'entreprise en ressources humaines compétentes

3.2.2.3. Les achats de logiciels

Selon C. bolusset (2007), les entreprises sont tenues de faire un gros effort d'investissement non seulement en matériel informatique mais aussi en logiciels afin de suivre le mouvement toujours rapide des modifications liées aux applications informatiques.³⁷

3.2.2.4. Les actions commerciales

Les actions commerciales comportent, entre autres, les actions de publicité-marketing. L'action commerciale rassemble toutes les dépenses liées à la politique de vente.

³⁵ BOLUSSET. Carole « Op.Cit » p15.

³⁶ Carole Bolusset « l'investissement », Bréal, 2007, p16

³⁷ Carole Bolusset «Op.Cit », p16

Selon C Bolusset (2007) « il s'agit des dépenses qui permettent à l'entreprise de renforcer son potentiel commercial grâce à : des études de marché ,L'anticipation des besoins, d'es actions de communication et de promotion ; l'implantation commerciale.³⁸

3.3 Caractéristiques des investissements

3.3.1. Les dépenses d'investissement

Ils représentent le capital investi une ou plusieurs fois suivant la nature et la durée de vie de l'investissement. La capitale investie est mesurée par les dépenses d'acquisition et de construction y compris les dépenses annexes d'études préalables et d'essais ainsi que de tous les frais accessoires.

Les dépenses d'investissement comprennent l'ensemble des couts afférents à la réalisation de l'investissement. L'optique ici est strictement financière et non comptable.

Toutes ces dépenses sont retenues pour leurs montants hors taxes (sauf évidemment si la TVA ne peut être récupérée).³⁹

3.3.2. Les recettes nettes (Cash-flows net)

On attend de la mise en œuvre d'un investissement un excédent des recettes sur les dépenses qui peuvent être rattachées à cet investissement. Il faut donc entendre ici par cashflow le solde des encaissements et des décaissements qui interviennent pendant l'exploitation de l'investissement.

Ces rentrées d'argent ou économies sont, traditionnellement, désignées par le terme de« cash-flow »⁴⁰.

Cash-flow = résultat net de l'exercice + dotations aux amortissements

3.3.3 La durée de vie

La durée de vie d'un investissement « est la période durant laquelle on peut en attendre des cash-flows nets, c'est un paramètre important pour les investissements dont la durée de vie est moyenne, cette durée de vie économique peut être appréciée en fonction de l'usure (durée de vie technique) et de la nature d'investissement qui peut être touché plus ou moins rapidement par l'obsolescence. En revanche, pour les projets importants dont la durée de vie est longue, le choix de la période est plus délicat ». ⁴¹

³⁸ Carole Bolusset «Op.Cit »,P18

³⁹ AMELON. J.L « l'essentiel à connaître en gestion financière » Edition Maxima, 2002, p209

⁴⁰ BARREAU. J, DELAHAYE.J « gestion financière » Edition Dunod, Paris 2000, p 322

⁴¹ CONOS. P « gestion financière »7 eme,Edition , DUNOD , paris 1985 p423.

3.3.4. La valeur résiduelle de l'investissement (VRI)

À l'issue de l'utilisation normale des investissements, certains ont encore une valeur vénale résiduelle.

La prévision de cette valeur dépend de la durée de vie du projet. A la fin de sa durée d'utilisation, « le bien » objet de l'investissement peut être cédé comme il est alors totalement amorti, le produit de la cession constitue une plus-value généralement inférieure au total des investissements pratiqués.

Le produit de la cession net d'importance doit être ajouté au dernier cash-flow.⁴²

La banque joue un rôle crucial dans la croissance économique grâce à son activité consistant à accorder des crédits aux acteurs économiques pour la réalisation de leurs projets. Les crédits représentent l'une des principales sources de revenus pour les banques et sont le moteur de la création monétaire.

Les crédits destinés aux acteurs économiques, en particulier les crédits d'investissement qui stimulent les projets d'investissement, permettent à la banque de générer de nouvelles sources de revenus en échange de la satisfaction des besoins des acteurs économiques.

⁴² LASARY, « évaluation et financement de projets » édition Distribution « El dar El Othmania »,2007, p70

Chapitre 02

Constitution et étude d'un dossier de crédit d'investissement

Chapitre 02 : Constitution et étude d'un dossier de crédit d'investissement

De nos jours, le crédit est le principal moyen de financement utilisé par les acteurs économiques pour leurs opérations d'investissement et la réalisation de bénéfices. Sans le crédit, les entreprises seraient incapables de se développer. L'objectif du crédit est de fournir aux entreprises les capitaux ou la liquidité nécessaires pour une durée déterminée, avec des prêts à court terme, moyen terme et long terme. Les banques exigent la constitution d'un dossier détaillé pour évaluer la capacité de remboursement du client et étudient divers paramètres pour évaluer les risques et les besoins réels. Lorsque le crédit vise à financer un investissement, l'analyse porte sur les perspectives de développement de l'entreprise après le programme d'investissement, en se basant sur les flux de trésorerie prévisionnels. L'analyse se concentre sur la rentabilité du projet, l'entreprise, son marché et ses produits.

Ce deuxième chapitre est subdivisé en trois sections : la première comprendra la définition et les types de crédit d'investissement, la deuxième se déroule sur le montage et l'étude d'un dossier de crédit d'investissement, et une dernière sur les risques encourus et les garanties.

Section 01 : Définition et typologie des crédits d'investissement

Dans cette section, on va essayer de définir ce qu'est un crédit d'investissement et ses types.

I.1. Définition

Selon l'article 112 de la loi 90-10 du avril 1990 relative à la monnaie et au crédit. « Le crédit est tout à titre onéreux par laque une personne met ou permet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne et prend dans l'intérêt de celle-ci l'engagement par signature tel qu'un aval un cautionnement ou une garantie. Sont assimilées au crédit, les opérations de location assorties d'opération d'achats et notamment les crédits-bails ». ⁴³

I.2. Types de crédit d'investissement

Il existe deux types de crédit d'investissement qui sont : les crédits d'investissement à moyen terme et les crédits d'investissement à long terme.

I.2.1. Les crédits d'investissements à moyen terme

Les crédits à moyen terme sont des crédits d'investissement dont la durée se situe entre deux (2) et sept (7) ans. Ils sont généralement destinés à financer l'acquisition d'équipements légers, c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement est égale à la durée de remboursement de ces

⁴³ 21 Loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit, JORA 1990, n° 112.

crédits. La réalisation de cette nature de crédit se fait sous forme d'avances sur compte, elle est ainsi financée par la propre trésorerie de la banque. En se fondant sur la possibilité de refinancement, les crédits à moyen terme peuvent être scindés en trois catégories :

I.2.1.1. Le crédit à moyen terme réescomptable

Pour pouvoir faire face à l'immobilisation des fonds décaissés à l'occasion de la réalisation du crédit, la banque est obligée de recourir au réescompte auprès de la banque d'Algérie.

L'opération de réescompte des effets relatifs aux crédits à moyen terme est régie par l'article 71 de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, qui stipule : « la banque centrale peut réescompter aux banques et établissements financiers pour des périodes de six (6) au maximum ou prendre en pension les effets créés en représentation de crédit à moyen terme ». ⁴⁴

I.2.1.2. Le crédit à moyen terme mobilisable

Dans ce type de crédit, la banque ne s'adressera pas à la banque d'Algérie pour se refinancer, mais cherchera plutôt à mobiliser son crédit sur la marche financière. La mobilisation est une opération par laquelle un créancier retrouve auprès d'un organisme mobilisateur la disponibilité des sommes qu'il a prêtées à son débiteur sur la base du papier constatant sa créance sur ce dernier. L'obtention d'un accord préalable de la part de l'organisme mobilisateur est assez souvent nécessaire pour avoir accès à cette mobilisation.

I.2.1.3. Le crédit à moyen terme non refinançable

Le crédit à moyen terme non refinançable appelé aussi le crédit à moyen terme direct (CMT), c'est un crédit qui n'a pas de possibilité de refinancement à la banque ; il est alimenté par la propre trésorerie de cette dernière. Il en résulte que le taux d'intérêt débiteur appliqué à ce type de crédit est plus élevé que celui appliqué au CMT refinançable.

I.2.2. Le crédit d'investissement à long terme

Le crédit d'investissement à long terme sert à financer des immobilisations lourdes, dont la durée d'amortissement fiscal est supérieure à sept (7) ans (ce sont généralement les constructions). Sa durée est généralement comprise entre huit (8) et vingt (20) ans avec un différé de remboursement allant de deux (2) à quatre (4) ans. Ce crédit est distribué par des institutions financières spécialisées : banque d'affaires et banque des crédits à moyen et long

⁴⁴<http://www-of-algeria.dz/html/legist1.htm> consulté le 13/09/2015

terme. Les crédits à long terme sont très risqués à cause de leurs durées et leurs montants importants.

- **Montant du crédit** : il accordée dépendra de la valeur des équipements à acquérir, de la capacité de remboursement de l'entreprise et des politiques de prêt du prêteur.
- **Taux d'intérêt** : il peut être fixe ou variable, selon les modalités convenues entre l'entreprise emprunteuse et le prêteur.
- **Durée du crédit** : il peut varier en fonction de la durée de vie utile des équipements financés, elle peut généralement aller de quelques années à une décennie, et les échéances de remboursement sont souvent adaptées à la capacité de génération de revenus des équipements financés.
- **Garanties** : les prêteurs peuvent exiger des garanties pour les crédits d'équipement, telles que des promesses sur les équipements financés ou d'autres actifs de l'entreprise, et ces garanties servent à sécuriser le crédit et à protéger le prêteur en cas de défaut de paiement.

I.3 Les crédits pour projet spécifiques.

Il accordé aux particuliers ou aux entreprises dans le but de financer un projet déterminé, ce crédit peut être utilisé pour financer une large gamme de projets, et les caractéristiques spécifiques de ce crédit dépendront des politiques de prêt de l'institution financières et de la nature du projet lui-même, et les éléments suivants sont généralement pris en compte :

- **Montant du crédit** : il accordé dépendra des besoins spécifiques du projet et de la capacité de remboursement de l'emprunteur.
- **Taux d'intérêt** : le taux d'intérêt peut être fixe ou variables, et varier en fonction du prêteur, de la durée du prêt et du profil de risque de l'emprunteur.
- **Durée du prêt** : la durée du crédit peut être déterminée en fonction de la nature du projet et de la capacité de remboursement de l'emprunteur, elle peut varier de quelques mois à plusieurs années.
- **Garanties** : elle peut être exigées pour sécuriser le crédit, cela peut inclure des actifs personnels ou des garanties hypothécaires sur des biens immobiliers.

I.4 Crédits d'acquisition.

C'est un type de crédit utilisé pour financer l'achat d'un bien spécifique, tel qu'une maison, une voiture ou une entreprise, il est destiné à couvrir le coût total ou partiel de l'acquisition du bien, et parmi ses caractéristiques on mentionner :

- **Montant du crédit** : il correspond généralement au coût d'acquisition du bien, moins le montant éventuel de l'apport personnel.
- **Taux d'intérêt** : il peut être fixes ou variables, et varier en fonction du prêteur, de la durée du prêt et du préteur, de la durée du crédit et du profil de risque de l'emprunteur.
- **Durée du crédit** : il peut varier en fonction du type de biens à acquérir, par exemple les prêts d'acquisition immobilière ont généralement des durées plus longues que les crédits d'acquisition automobile.
- **Garanties** : elles exigées pour sécuriser le crédit, cela peut inclure des garanties hypothécaires sur les biens acquis ou d'autres actifs en garantie.

I.5. Les objectifs d'un crédit d'investissement.

Le crédit d'investissement est une source de financement à long terme que les entreprises utilisent pour financer des projets d'investissement tel que l'acquisition de nouveaux équipements, l'expansion de leurs activités ou la création d'une nouvelle entreprise, et les objectifs d'un crédit d'investissement sont les suivants :

I.5.1 Financer des projets à long terme.

Le crédit d'investissement permet aux entreprises de financer des projets à long terme qui ne pourraient pas être financés par les flux de trésorerie actuels de l'entreprise, et Les projets d'investissement peuvent prendre plusieurs années pour être rentables, et le crédit d'investissement permet à l'entreprise d'investir dans ces projets sans avoir à mobiliser des fonds importants à court terme.

I.5.2 Améliorer la rentabilité.

Les projets d'investissement financés leur crédit peuvent améliorer la rentabilité de l'entreprise en augmentant les revenus ou en réduisant les coûts, par exemple l'acquisition d'une nouvelle machine peut permettre à l'entreprise d'augmenter sa production et de générer des revenus supplémentaires.

I.5.3 Accroître la compétitivité

Le crédit d'investissement permet aux entreprises de rester compétitives en investissant dans de nouveaux équipements, technologies et infrastructures, et les entreprises qui n'investissent pas risquent de perdre leur avantage concurrentiel face à des concurrents mieux équipés et plus innovants.

I.5.4 Elargir les activités.

Les crédits d'investissement peuvent permettre aux entreprises d'élargir leur gamme de produits ou de services, d'entrer sur de nouveaux marchés ou de diversifier leurs activités, cela peut contribuer à augmenter les revenus de l'entreprise et à réduire les risques liés à la dépendance à un seul marché ou produit⁴⁵.

I.5.5 Accroître la valeur de l'entreprise.

Les projets d'investissement financés par le crédit d'investissement peuvent accroître la valeur de l'entreprise en améliorant sa rentabilité, en augmentant son chiffre d'affaires et en renforçant sa position sur le marché, cela peut se traduire par une augmentation de valeur des actions de l'entreprise et une meilleure position auprès des investisseurs.

Section 02 : Le montage d'un dossier de crédit d'investissement

Pour obtenir les informations nécessaires concernant le demandeur de crédit, il est essentiel de constituer et de maintenir à jour un dossier de crédit. Ce dossier permet de mettre en évidence les risques potentiels liés à la relation entre le banquier et le demandeur de crédit, et vise à offrir des conditions de financement optimales en clarifiant la situation.

2.1. Montage du dossier de crédit d'investissement

Chaque demandeur de crédit d'investissement se trouve dans l'obligation de fournir un dossier présenté en trois (3) exemplaires, le chargé de clientèle s'assure que le crédit sollicité rentre dans le cadre des activités finançables par la banque et vérifie qu'il contient l'ensemble des documents exigés à savoir ⁴⁶:

2.1.1. Demande d'étude d'un dossier de Crédit d'Investissement

Plusieurs documents sont exigés pour une demande d'un crédit d'investissement :

⁴⁵ Guy CAUDAMINE, « Banque et marchés financiers, édition économique, Paris, 1998.

⁴⁶ Décision Réglementaire d'Approbation, la CNEP/Banque

2.1.1.1. Demande manuscrite

Cette demande sera signée par le gérant ou toutes autres personnes mandatées en indiquant :

- La date d'introduction ;
- L'identification de la relation (raison sociale et siège social) ;
- L'activité principale ;
- L'objet de la demande de crédit ;
- Le montant et la durée des concours sollicités ;
- L'estimation de garanties proposées (estimation du client).

2.1.1.2. Les documents administratifs et juridiques

- Copie dument légalisée des statuts (pour les personnes morales) ;
- Procès-Verbal (PV) de délibération désignant et autorisant le gestionnaire à contracter des emprunts ;
- Copie dument légalisée du registre de commerce ou tous autres documents justifiant ; l'autorisation d'exercice de l'activité projetée ou exercée (agrément, autorisation d'exploitation, carte fellah, carte d'artisan, etc.);
- Copie dument légalisée de l'acte de propriété, de concession ou de bail de location des locaux professionnels ;
- Copie dument légalisée du (Bulletin Officiel des Annonces Légales) BOAL.

2.1.1.3. Les documents comptables et fiscaux

- Bilan Tableau de Compte de Résultat (TCR) des trois (03) derniers exercices ;
- Rapport du commissaire aux comptes pour les entreprises concernées ;
- Bilan et TCR prévisionnels ;
- Plan de financement et/ou de trésorerie ;
- Situation fiscale et parafiscale récente.

2.1.1.4. Les documents économiques et financiers

- Etude technico-économique (pour les demandes d'investissements);
- Facture pro forma, devis, contrats des équipements à acquérir ;

- Plan de charges, carnet de commandes, contrats et conventions.

2.1.2- L'étude technico-économique du projet d'investissement

L'étude de faisabilité technico-économique d'un projet et l'estimation prévisionnelle de sa rentabilité constituent un outil indispensable pour pouvoir⁴⁷ :

- En définir les principaux paramètres commerciaux (marchés cible) ;
- Objectifs quantitatifs par segment, tarifs, canaux de distribution), techniques (choix technologiques, dimensionnement, planification) et financiers (couts d'investissement, mode de financement) ;
- Comparer sur des bases rationnelles et chiffrées les solutions alternatives ;
- Prendre la décision ou non de financer le projet ou en définir la planification dans le temps.

2.1.2.1. L'identification du promoteur

Lorsqu'un promoteur envisage de créer une entreprise, il est important de fournir un maximum d'informations sur le promoteur lui-même, y compris son passé professionnel, ses compétences, ses relations avec la banque et éventuellement d'autres banques. Le banquier cherche également à obtenir des informations sur d'autres entreprises appartenant au promoteur ou dans lesquelles il détient des participations.

Le banquier doit vérifier les statuts de l'entreprise à financer, y compris sa date de création, sa forme juridique, son objet social, son siège social, son capital social et sa répartition. Il s'assure également que l'entreprise est dûment enregistrée au registre du commerce et que les personnes autorisées à engager la société sont bien les interlocuteurs concernés. Enfin, le banquier recueille des informations complètes et précises sur le promoteur ou les principaux promoteurs.

Il s'agit d'une extension d'activités ou d'une modernisation, il recueille un maximum d'informations sur les activités antérieures de l'affaire. Après avoir reconstitué l'historique de sa création, il s'intéresse aux moyens de production existants, à ses activités et aux produits mis sur le marché, à la situation et à la santé financière de l'entreprise⁴⁸.

⁴⁷ Décision Réglementaire d'Approbation, la CNEP/Banque

⁴⁸ Décision Réglementaire d'Approbation, la CNEP/Banque

2.1.2.2. L'identification du projet

C'est la présentation du projet selon le cadre dans lequel il s'inscrit, sa finalité et ses principales spécificités. Ces informations sont relatives aux éléments suivants⁴⁹:

- Présentation générale du promoteur, ses qualifications et éventuellement son expérience dans le domaine ;
- Le lieu d'implantation du projet car c'est un point qui influence sur la distribution et la commercialisation du produit ;
- L'impact du projet sur l'environnement et sur le plan social et économique (création d'emplois, possibilités d'exportation ou de substitution aux amortissements).

2.1.2.3. L'étude du marché

C'est sans doute à ce niveau du montage et de l'étude du dossier que la démarche du promoteur et celle du banquier se rapprochent le plus. L'un et l'autre font de l'étude du marché un élément fondamental, car c'est de cette étude que dépend la décision d'investir ou de ne pas investir. Comme l'a fait avant lui le promoteur le banquier détermine, lui aussi, le marché global théorique, apprécie la part du marché local visée par l'entreprise et examine les possibilités d'exportations. Il met en évidence les caractéristiques de la demande : volume et prévisions d'évolution, types de clientèles, etc. Ainsi que les caractéristiques de l'offre : volume et prévision d'évolution, principaux concurrents, capacité nationale Installée, production nationale, importations, exportations, etc. Il procède, ensuite, à une étude minutieuse du produit, ses caractéristiques techniques, ses qualités, ses performances, son utilité et son utilisation sont alors mises en évidence⁵⁰.

2.1.2.4. L'étude commerciale

Dans cette rubrique, le banquier étudie les éléments principaux de la politique commerciale adoptée vis-à-vis du marché décrit précédemment. Il s'informe sur les objectifs commerciaux fixés par l'entreprise, sur l'étendue du marché visé (local, régional et national), sur la part qu'elle se propose de conquérir et son évolution sur les cinq (5 années) à venir, sur les types de clientèles visés, sur la répartition des ventes par types de clientèles et sur les éventuels contacts déjà établis avec les clients potentiels⁵¹.

⁴⁹ Idem

⁵⁰ BOUYACOUB. Farouk, Op.Cit, P145.

⁵¹ Idem, P.145-146.

2.1.2.5. L'étude technique du projet

Cette rubrique détaillée étudie l'ensemble des moyens nécessaires pour assurer la production correspondant aux objectifs commerciaux. Le banquier s'informe sur la politique de recrutement de l'entreprise et ses besoins en personnel, sur l'effectif qui sera recruté pour l'année de démarrage, les perspectives de recrutement pour les années suivantes et les salaires bruts annuels correspondants. Il s'intéresse, également, aux moyens dont dispose l'entreprise en matière de terrain et de constructions, aux sites d'implantations, aux surfaces utilisées, aux contraintes éventuelles, aux possibilités d'agrandissements, etc. Le banquier détermine et évalue le degré de dépendance de l'entreprise vis-à-vis de ses éventuels sous-traitants, se fait communiquer la quantité, la qualité et le prix des matières premières et des consommables, ainsi que les conditions de règlement du chèque fournisseurs⁵²

Section 03 : Evaluation d'un projet du crédit d'investissement**3.1. Elaboration de l'échéancier d'investissement**

L'échéancier d'investissement est un plan détaillé des dépenses liées à un projet d'investissement. Il indique ce qui a déjà été réalisé, ce qui reste à faire et les étapes à venir. Lorsqu'il s'agit d'un nouveau projet, il est important d'estimer les coûts associés à la phase de réalisation, qui sont répertoriés dans une liste.

- Assurances et taxes ;
- Besoins en fonds de roulement ;
- Coûts de stockage de matières premières et produits finis ;
- Coûts de terrain ;
- Coûts des équipements y compris les frais d'emballages, transport...etc. ;
- Frais d'étude ;
- Frais de formation du personnel ;
- Frais de génie civil (préparation de site).

⁵²BOUYACOUB. Farouk, Op.Cit, P.146-147.

Tableau N°01 : L'échéancier d'investissement

Désignation	Montant d'investissement	Echéanciers			
	valeur en devise	valeur en dinars	Année 1	Année 2	Année 3
Investissement					
.....					
BFR					
Total					

Source : LASARY : Evaluation et financement de projet ; la collection de l'étudiant ; édition DAR EL OTHMANIA, Alger. 2007.P73.

3.2. Elaboration de l'échéancier des amortissements

Il permet de calculer la dotation annuelle aux amortissements qui est très important dans la détermination des flux de trésorerie. Un tableau d'amortissement peut être présenté comme suit :

Tableau N° 02 : L'échéancier d'amortissement

Rubriques	Valeur Origine	Taux (%)	Dotations annuelles					Total Amortissement
			Année 1	Année 2	Année 3	Année N	
Investissement								
.....								
Total								

Source : LAZARY, " Evaluation et financement de projets" Ed. Distribution, El Dar El Outhmania, 2007 p. 74

3.3. Elaboration de compte des résultats (TCR) et le calcul de la CAF

Le TCR (Tableau de Capacité de Remboursement) est établi pour évaluer la capacité d'autofinancement générée par le projet chaque année. Il représente les recettes nettes d'exploitation après impôt. Afin de le construire, il est nécessaire de connaître le chiffre d'affaires prévisionnel, qui est la principale composante du compte de résultat du projet. Les différentes rubriques qui composent le TCR prévisionnel sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau N° 03 : Le compte de résultat prévisionnel

Désignations	Année 1	Année 2	Année 3	Année N
Chiffre d'affaire(1)				
Variation des stocks (2)				
Matières premières (3)				
Production immobilisée (4)				
Services (5)				
Personnel (6)				
Impôts et taxes (7)				
EBE = 1- (3+4+5+6+7) (A)				
Dotations aux amortissements (8)				
Frais divers (9)				
Résultat brut de l'exercice = (A) - (8+9).....(B)				
IBS				
Résultat net de l'exercice = (B) - IBS (C)				
CAF = (C) + (8)				

Source : LAZARY, « Evaluation et financement de projets » Ed. Distribution, El Dar El Outhmania, 2007, P 75.

3.4. Élaboration d'un plan de financement

Dans ce plan, l'évaluateur s'assure de l'équilibre financier de projet en récapitulant d'une part l'ensemble des besoins financier et d'autre part les ressources apportent (recettes et dépenses) pour faire ressortir les cash-flows globaux dégagés par le projet. Il est être présenté comme suite :

Tableau N°04 : Le plan de financement

Désignations	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Emplois :					
Investissement					
Remboursement d'emprunt					
Dividendes					
Variation du BFR					
Total des emplois					
Ressource :					
CAF					
Cession d'actifs					
Augmentation de capital					
Emprunts nouveaux					
Subventions d'investissement					
Total des ressources					
Ressources – emplois					

Source : KOEHL (J), « les choix d'investissement », DUNOD, Paris, 2003, P 82

3.5. Détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI)

Après avoir amorti l'investissement, il peut y avoir une certaine valeur nommée la valeur résiduelle. Le montant de la valeur résiduelle d'investissement est déterminé par la différence entre les montants des immobilisations et les montants déjà amortis. Il est calculé par la formule suivante :

$$\text{VRI} = \text{total des immobilisations} - \text{total des amortissements}$$

Ou bien :

$$\text{VRI} = \text{valeur nette comptable} - \text{total des amortissements appliqués}$$

3.6. Détermination du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et sa variation

Le BFR correspond au fond de démarrage indispensable au projet pour prendre en charge certaines charges d'exploitation durant la période de démarrage, notamment les dépenses relatives à l'achat de matière première, au paiement d'électricité, des salaires...etc.

Le BFR doit être financé, en partie, par le Fond de Roulement Net Global, correspond à la part de l'actif circulant qui ne peut être financé par les dettes à court terme et qui doit être financé par des capitaux permanents. Il sera donc nécessaire de prévoir le besoin en fonds de roulement de chaque projet ainsi que sa variation.⁵³

Le BFR est calculé comme suivant :

$$\text{BFR} = \text{stocks} + \text{créances clients} - \text{dettes a courte terme (sauf les dettes financière)}$$

Quant à la variation de BFR, elle est donnée par le tableau suivant :

Tableau n° 05 : Représentation de la variation du Besoin en Fonds de roulement

Désignations	1	2	N
CA				
%CA				
ΔBFR				

Source : Elaborer par nous-mêmes à partir des données consultés

3.7. Les critères d'évaluation d'un projet du crédit d'investissement

Les critères dynamiques d'évaluation de la rentabilité:

La valeur actuelle nette (VAN) ;

Le taux de rentabilité interne (TRI) ;

Le délai de récupération actualisé (DRA) ;

L'indice de profitabilité (IP).

La Valeur Actuelle Nette (VAN) : La VAN est définie comme «la différence entre la somme des cash-flows actualisés et le capital investi »²². Elle est calculée comme suit :

$$VAN = \sum_{k=1}^n \frac{CFK}{(t + 1)^k} - I_0$$

⁵³ HOUDAYER. R, op cite p86

Avec :

CFK : Le flux net de trésorerie de la période ;

I₀ : Le capital investi ;

n : La durée de vie du projet ;

t: Le taux d'actualisation.

-Règles de décisions

*Lorsque la VAN est négative ($VAN < 0$) l'investissement n'est pas rentable, projet peut être rejeté ;

*Si la VAN est positive ($VAN > 0$) signifie que le projet d'investissement est rentable ;

*Lorsque la VAN est nulle ($VAN = 0$): signifie que l'investissement permettrait de récupérer la dépense initiale, et le coût des ressources mises en œuvre. Le projet n'a aucune incidence sur la valeur de l'entreprise ;

*Entre deux projets il convient de privilégier celui qui dégage la VAN la plus importante.

Le Taux de Rentabilité Interne (TRI)

Le taux de rentabilité interne est « le taux d'actualisation qui annule la valeur actuelle nette (VAN) ». ⁵⁴

Autrement dit, le TRI est le taux d'actualisation pour lequel l'ensemble des cash-flows actualisés soit égal au capital initialement engagé. Il est représenté par la formule mathématique suivante :

$$\dagger RI = \sum_{n=1}^n \frac{CF_n}{(1 + \dagger RI)^n} - I_0$$

Avec :

TRI : taux interne de rentabilité ;

n : la durée de vie de projet ;

CF_n : les cash-flows générés à la période de n;

I₀ : le capital initial.

-Règles de décision

*Un projet peut être adopté si le TRI est supérieur ou égal au taux d'actualisation, et dans le cas contraire le projet sera rejeté ;

⁵⁴ 23 LAZARY, « Evaluation et financement de projets », Op.cit, P 120

*Entre deux projets mutuellement exclusifs, on retire celui qui présente le TRI le plus élevé.

• Indice de profitabilité (IP)

L'indice de profitabilité « est le rapport entre la valeur actuelle des flux de trésorerie espérés et la valeur actuelle du montant investis ». ⁵⁵

Il est permis de mesurer la rentabilité et l'efficacité de capital investi par l'entreprise.

Il est calculé comme suit:

$$IP = \sum_{k=1}^n CFK(1 + \epsilon)^{-k} / I_0$$

-Règle de décision

*Nous acceptons les investissements dont l'IP est supérieur à un(1) ;

*Quand l'IP = 1 il y a une indifférence entre l'investissement et un placement financier au taux qui est égal au taux d'actualisation ;

*Lorsque plusieurs projets d'investissement sont possibles nous choisissons celui qui a l'indice de profitabilité le plus élevé.

• Le délai de récupération actualisé (DRA)

Le délai de récupération actualisé est « la durée nécessaire pour récupérer le flux total de liquidité investi initialement à partir de la série des flux totaux de liquidité prévisionnels actualisés »².

Le DRA correspond au temps nécessaire pour récupérer les capitaux investis à partir de la somme des flux de trésorerie espérés actualisés.

Il se calcule de manière suivante:

-Cas des cash-flows sont constants

Avec :

I₀ : Capital investi ;

i : Taux d'actualisation;

⁵⁵ 24 CYRILLE MANDOU, « procédures de choix d'investissement », édition de Boeck, Paris, 2009, p37.

t : Ordre d'années ;

DRA : Délai de récupération actualisé

-Cas des cash-flows ne sont pas constants

-Règle de décision

*Nous acceptons le projet si $DRA <$ est inférieur à une durée fixe par les dirigeants de l'entreprise ;

*En cas de projet mutuellement exclusifs, on retient celui dont le délai de récupération est plus court.

$$I_0 = \sum_1^{DRA} \frac{CF_t}{(1+i)^t}$$

Dans ce chapitre nous avons pu voir que la constitution d'une demande de crédit d'investissement est l'étape la plus importante l'ord de la mise en procédure du banquier au traitement du dossier, ce qui va lui permettre de faire une analyse financière approfondie de l'entreprise, l'évaluation de sa rentabilité ainsi que sa capacité de remboursement. Cette étape va motiver la décision du banquier pour oui ou non d'accorder le crédit

$$DRA = \text{année de cumul inférieur} + \frac{\text{investissement initial} - \text{cumul inférieur}}{\text{cumul supérieur} - \text{cumul inférieur}}$$

Chapitre 03 :
Etude d'un dossier
d'investissement au sein de la
BADR

Chapitre 03 : Etude d'un dossier d'investissement au sein de la BADR

Après avoir effectué un stage de trente jours à la BADR nous nous attacherons à comprendre la mise en œuvre du financement d'un crédit d'investissement au sein de cette banque.

Ce troisième chapitre sera structuré comme suit : la première section présentera en détail l'organisme d'accueil la **BADR**, en évoquant son historique, évolution, sa structure juridique ainsi que ses missions et ses objectifs.

Après une étude du dossier d'un crédit d'investissement d'une personne ayant fait une demande de crédit d'investissement pour l'année 2023, nous essaierons de savoir si la demande est acceptable ou non.

Section 01 : Présentation de l'agence BADR

Cette section a pour objet de présenter la BADR d'une manière globale qui est une banque spécialisée dans l'agriculture et le développement rural. Elle fournit des services bancaires adaptés aux besoins de ces secteurs.

1.1. Historique et évolution de la BADR

La BADR est une institution financière spécialisée dans le secteur agricole et du développement rural, elle opère dans plusieurs pays et pour objectif de développement économique et social, elle est passée par différentes étapes pour arriver à ce qu'elle est aujourd'hui dans notre pays.

Elle est créée en 1982 par le décret n° 82-106 sous la forme juridique de société par actions, depuis 1990 son capital social connaît une augmentation arrivée plus des 33 milliards de dinar.

La BADR a pour objectif d'assurer sa présence dans le monde rural, en ouvrant de nombreuses agences dans les places agricoles, elle a acquis une bonne expérience certaine dans le financement de l'agriculture (l'agro-alimentaire).

La loi 90/10 Relatif à la Monnaie et au Crédit(CMC) qui a mis un terme à la spécialisation des banques, et la BADR à élargir son champ d'intervention vers les autres secteurs d'activités, notamment vers les PME/PMI tous en gardant le secteur agricole, et effectuer les opérations d'octroi des crédits, ainsi à la disposition de la clientèle les moyens de paiement de gestion.

En 1991, la BADR a mis en place le système « SWIFI » pour l'exécution des opérations de commerce international, elle a introduit et réaliser les opérations bancaires à distance et en temps réel, l'année 1998 la BADR a mis en service la carte de retrait interbancaire.

Un diagnostic complet des forces et faiblesses de la BADR, a été établi en vue de l'élaboration d'un plan de mise à niveau de l'institution par rapport aux normes internationales.

Après les années 2000, la BADR a connu un assainissement comptable et financier, ensuite les procédures de traitement d'orientation et de sanction des dossiers de crédits ont été raccourcies, et les délais varient aujourd'hui, entre 20 et 90 jours, qu'il s'agisse d'un crédit d'investissement ou d'exploitation.

Les principales fonctions de la BADR comprennent l'octroi de crédit à long terme, pour le financement des projets agricoles, et l'offre de service micro-finance (petite financement) pour aux petites entreprises rurales.

La BADR essaie toujours de développer son activité, elle vise à fournir le meilleur et défièrent services aux clients, avec les meilleures conditions.

2.2. Présentation de l'agence « 368 » (la BADR)

L'agence locale n^o368 de Souk El Tenine est liée au groupe régional d'exploitation de la Wilaya de Bejaia, pour assurer le bon déroulement de son activité, elle est divisée en deux compartiments à savoir :

2.2.1. Le compartiment du front-office

C'est le bureau de réception destiné à recouvrir la clientèle, pour prendre en charge ses ordres directs et à traiter ses opérations, quelque soit l'origine de l'opération clientèle ou banque, et le front office se charge de recevoir les ordres des clients ou des banques par téléphone fax, etc.

2.2.1.1 Le superviseur

Il est chargé de superviser les activités du front office et d'assurer la coordination entre celui-ci et le Back -office.

2.2.1.2. Le chargé clientèle

Il a un rôle important pour la clientèle, il d'érige les opérations et leur offre des conseils, c'est le responsable sur les produits bancaires, il dispose d'une vision complète et actualisée sur

les différents marchés et secteurs d'activité et d'une capacité d'analyse et d'évaluation de la santé des entreprises

2.2.1.3. Guichets des Dinars

Le chargé de ce guichet a pour mission d'exécuter les ordres des clients (retrait par chèque et par quittance, versements (sur comptes ou déplacés..), il assure régulièrement que la caisse automatique est alimentée pour faire face aux demandes de retrait qui ne dépassent pas 100 000DA.

2.2.1.4. Guichet de Devise

Le chargé de ce poste assure les opérations de retraits et versements en devises (euro), il s'occupe aussi des opérations de changes.

2.2.1.5 La Caisse principal

La caisse principale est chargée de recevoir les versements en espèces et d'exécuter les paiements de la clientèle qui dépassent un montant de 100 000 DA., et de gérer rationnement les fonds de l'agence.

2.2.1.6 Accueille et information

Le chargé de l'accueil est la première personne un laquelle se porte le regard, et en tant que le premier personne que nous pouvons le contacter, il est en charge de l'accueil des clients, et répondre à ses demandes de renseignements.

2.2.2 Le compartiment du back-office

Il est constitué le prolongement naturel du bureau de réception, il assure le traitement informatique et comptable des opérations appliquées par ce bureau, il gérer généralement les risques, et propose des conseils et informations nécessaires à la bon pratique des opérations pour bien traiter avec les clients.

Il est responsable du traitement des problèmes administratifs, techniques et des opérations nécessitent des risques et crédits, il est dirigé par un superviseur, le Back-office (bureau arrière) est structuré en postes du travail assure des fonctions spécifique.

2.2.2.1. Le superviseur

Il est responsable de superviser et contrôler l'activité du Back-office et d'assurer la coordination entre les différents postes de travail, qui sont sous sa surveillance.

2.2.2.2 Le service du crédit

Le porteur de ce poste étudie les dossiers de crédits présentés par les clients, sous le critère économique, financier et autre définis par la banque, parmi les fonctions qu'il fait, nous mentionnons les suivantes :

- Contrôle les dossiers de crédits (pièces constituées).
- Etablit les demandes exceptionnelles d'informations complémentaires au client, sous le timbre du directeur de l'agence ou de son adjointe.
- Essayer d'étudier le dossier et donner un ensemble des propositions à membres de travail sur les crédits établir par.
- Donner le dossier de crédit au superviseur pour le présenter au comité du crédit.
- Assure la gestion des utilisations, et suivi les remboursements nécessaires, il gère tout le dossier de crédit y compris les garanties.

2.2.2.3 Le service virements et télé-compensation

Il est responsable des opérations de mise d'argent sur le compte d'un client ou de Transfer à sa demande (client), et d'autre fonction effectuées par ce fonctionnaire, parmi eux :

- Porte au crédit des comptes de la clientèle tout virement reçu.
- Assure le suivi ainsi que la gestion des comptes de trésorerie (CCP, Trésor).
- Assure le suivi des opérations et des comptes de mises à disposition.
- Contrôle la bonne exécution des virements automatiques.

2.2.2.4. Le service juridique et contentieux

Le but de ce service c'est de traiter et de trouver des solutions sur les problèmes concernent les déférentes opérations et contras avec clientèle.

Le contentieux (justice) bancaire est le conflit né à l'occasion d'une opération bancaire, que se soit un crédit ou une opération en compte ou un investissement, pour cette raison l'application générale recouvre une augmentation de situation, le contentieux être à cause le manque ou l'absence d'informations dans les comptes.

2.2.2.5. Le chargé de la comptabilité et du contrôle

Ce chargé vérifier la régularité des pièces justificatives et utilisant des comptes et des codes opérations appropriés, les journaux comptables constitués des justificatifs (pièce comptables, avis d'opérées...), et les documents de bas étudiés par le chargé sont :

- Liste des autorisations.
- Liste des régularisations.
- Journal définitif par mot de passe.
- Journal des mouvements clients.

1.3. Les crédits de la BADR de Souk El Tenine

La banque d'agriculture de Souk El Tenine s'occupe de différents crédits, nous les mentionnons ici avec leurs caractéristiques.

1.3.1. Ettahadi

Est un crédit d'investissement, il se soucie dans le cadre de la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, ou d'exploitation existantes sur les terres agricoles non exploitées relevant de la propriété privée, ou du domaine pour ... de l'Etat, son amortissement est dégressif.

1.3.2. Dispositif « ANGEM »

Le dispositif de financement ANGEM vise la création d'activité de production de biens et services, y compris à la maison, par l'acquisition de petits matériels et de la matière première de démarrage afin de permettre une intégration sociale et économique des populations cible.

1.3.3. Dispositif « ANSEJ »

Le dispositif de financement ANSEJ est un crédit à long terme, destiné à financer l'augmentation de 70%, la réalisation de projets dans le cadre du programme de l'emploi de jeunes de l'Etat.

1.3.4. Dispositif aidé « CNAC »

Le dispositif de financement est un crédit à long terme destiné à financer à hausse de 70% la création ou l'extension de micro-entreprises.

1.3.5. Crédit « Habitat Rural »

Le crédit Habitat Rural est un crédit immobilier, destiné aux particuliers et réservé en grande quantité à l'hôpital rural, par apport aux communes rurales arrêtée par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.

1.3.6 Crédit « R'FIG »

Ce crédit est un crédit d'exploitation destiné au financement des agriculteurs et éleveurs activant à titre individuel, organisés en coopératives ou en groupements économiques.

1.3.7 Crédit « R'FIG Fédératif »

Est 'un crédit d'exploitation totalement, améliorer et destiné au financement des entreprises économiques, organisées en société commerciale ou en coopérative et activent dans les filières de transformation de stockage et /ou de valorisation des produits agricoles.

1.4. Les objectifs de la BADR.**1.4.1 Financement de l'agriculture**

La BADR vise à soutenir le secteur agricole en fournissant des financements liés sur les besoins des agriculteurs, pêcheur et des autres acteurs de la filière agricole, cela peut inclure des crédits pour l'achat de terres, de matériel agricole, de systèmes d'irrigation, etc.

1.4.2 Développement rural

La BADR intéressée également dans le financement de projets de développement rural, visant à améliorer les conditions de vie des populations rurales, cela peut inclure des projets de terres d'agricoles, tels que la construction de routes, de réseaux d'eau boire, etc.

1.4.3 Promotion de l'entrepreneuriat agricole

La BADR encourage l'entrepreneuriat dans le secteur agricole et rend des services financiers et des conseils aux jeunes agricoles, elle peut faciliter d'arriver au crédit, et fournir des conseils techniques et accompagner les entrepreneurs agricoles dans la réalisation de leurs projets.

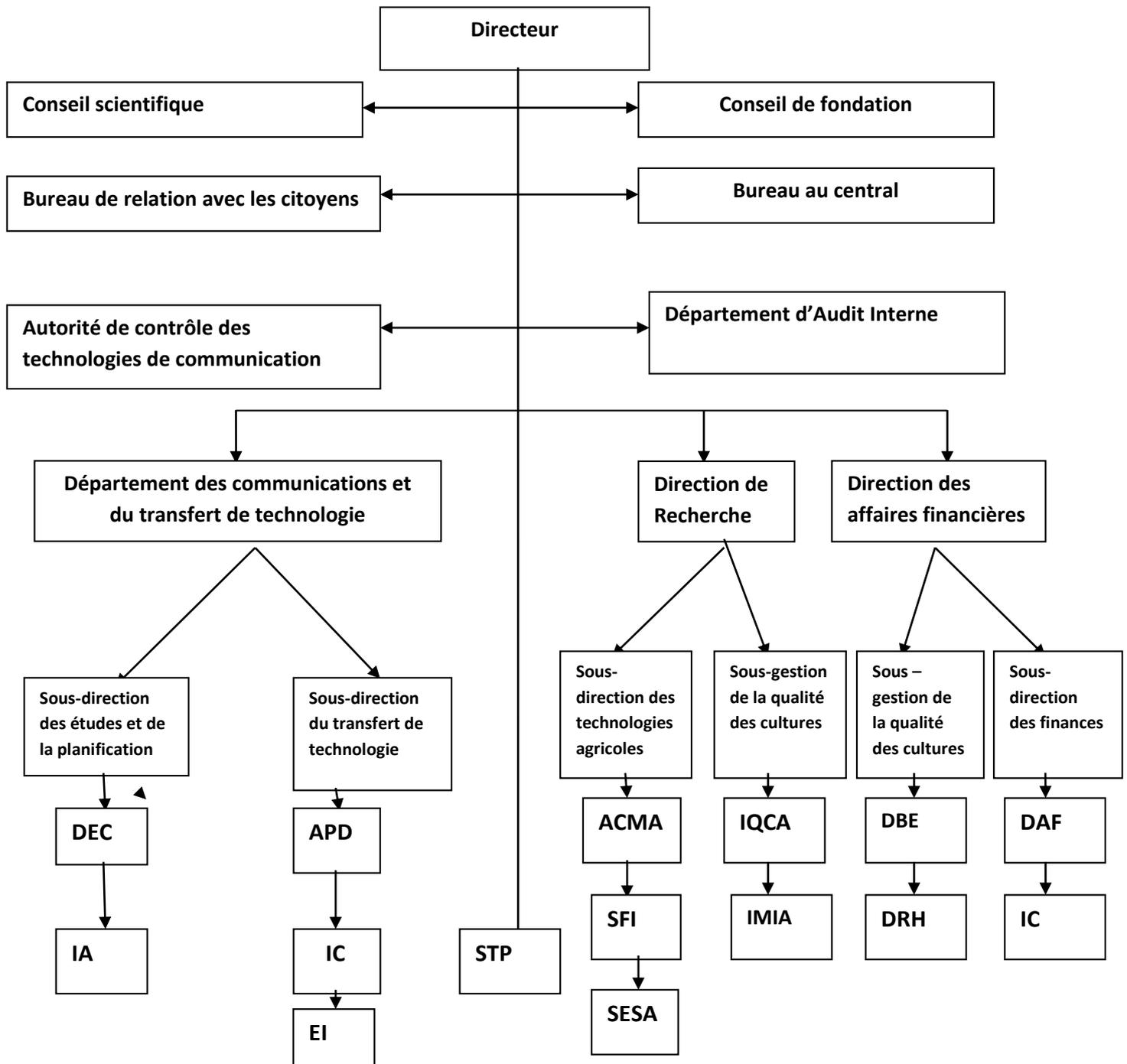
1.4.4 Accès aux services financiers

La BADR contribue à garantir financière en fournissant des services bancaires adaptés aux agriculteurs et aux populations rurales, cela peut inclure des services tels que les dépôts, les comptes d'épargne, les crédits, les transferts d'argent, les services d'assurance, etc.

1.4.5 Promotion de la recherche et de l'innovation

La BADR soutient la recherche agricole et l'innovation technologique dans le secteur agricole en finançant des projets de recherche et en encourageant l'adoption de technologies agricoles modernes et durables.

Schéma n° 02 : Organisation générale de la BADR



Source : Institut National de Grande Agriculture

Section 02 : L'étude technico-économique d'un dossier de crédit d'investissement

La complétude d'un dossier d'un crédit d'investissement, n'est pas suffisante pour l'accepter, il y a une autre étape à prendre en considération qui est l'étude technico-économique.

Cette étude est une analyse détaillée visant à évaluer la viabilité technique et économique d'un projet d'investissement, elle est généralement réalisée par l'emprunteur ou par un consultant externe, et fournit des informations essentielles aux prêteurs pour prendre une décision quant à l'octroi du crédit.

Dans notre stage pratique aux niveaux de la BADR de Souk El Tenine, et avec l'aide des fonctionnaires nous avons essayé d'étudier le dossier d'un crédit d'investissement d'un client sur la possibilité d'accepter ou de rejeter sa demande, et tout cela nous allons essayer l'expliquer dans cette étude, et nous mettrons les étapes de cette étude qu'ils sont :

- La description d'un projet.
- L'étude de marché.
- L'étude technique.
- L'étude financière (tableau de financement).
- Evaluation économique.

2.1 La description du projet

C'est la première étape de l'étude technico-économique, consiste à présenter l'exploiteur (qui a demandé le crédit), et de présenter le projet sur sa branche d'activité, son lieu, date de démarrage les travaux...

2.1.1 Présentation de l'exploiteur

C'est la présentation du promoteur, qu'il s'agit de fournir de petites informations sur le client, qui 'ils sont les suivantes :

- Nom et Prénom.
- Date de Naissance.
- Adresse.
- Nom Commercial, Numéro de Téléphone.

2.1.2. Présentation du Projet

Tableau 06 : présentation Du projet

Branche d'activité	Production
Intitulé du projet	Unité de fabrication des fromages
Localisation	Ait BUCHRIT, lieu dit ISSOUMAR Commune Souk EL Tenine (W) BEJAIA
Capacités théoriques annuelles de l'activité	65000000,00 Dinars/HT
Coût du projet	66893726,36 Dinars/TTC - Apport personnels=37673,31 Da - Subvention Agricole=29220709,05
Emplois à crée	Emploi Permanent : 12 Postes
Date démarrage travaux	1 ^{er} Trimestre 2022
Date prévisionnelle de réception de l'ouvrage	3 ^{eme} Trimestre 2023

Source : Document interne de la BADR

➤ **L'explication de tableau**

- Intitulé du projet : Le promoteur demande de crédit pour ouvrir une unité de production de fromage.
- Localisation : déterminer place exacte où il veut l'ouvrir son unité (Souk El Tenine).
- Capacités théorique annuelles de l'activité : le bénéfice que le projet peut obtenir c'est 65 000 000 DA/HT.
- Coût du projet : le montant à besoin pour l'ouverture de projet c'est 66 893 726,36DA/HT.
- Emplois à créer : c'est la main- d'œuvre qu'il peut utiliser.
- Date et de réception de l'ouvrage : désigne combien des trimestres qui à exister.

2.2. L'étude technique

Elle évaluer la faisabilité technique du projet, et analyser les moyennes de localisation, les équipements, les outils de production, les ressources humaines...

Dans cette étude nous donnons la structure des investissements comme suit.

2.2.1. Les équipements qui sont achetés

La banque désigne tous les équipements nécessaires dans la fabrication de fromage

➤ Construction

Le montant que nous devons avoir pour construire l'unité de fromage c'est 12 356 755,00 DA

➤ Les Équipements de production :

1- Mélangeur Pasteurisateur et Accessoires Capacité 2000 L :	14 604 000,00 DA.
2- Pasteurisateur :	6 000 000,00 DA.
3- Mélangeur de poudre 1000 L :	4 690 000,00 DA.
4- Pompe de Transfert et Tank Mélangeur :	1 125 000,00 DA.
5- Chaudière à Vapeur 250 Kg :	2 915 000,00 DA.
6- Eleveuse à vapeur :	550 000,00 DA.
	= 31 531 000,00 DA

➤ Agencement et Installation

1- Fourniture et Poste Chambre Froide :	1 361 040,00 DA
2- Cuve, Citerne et Table en Inox :	2 640 000,00 DA
3- 04 Dateur Industrielle :	1 817 000,00 DA
4- Cuve Mélangeur Simple 300 L :	325 000,00 DA
5- Cuve Mélangeur Simple 200 L :	195 000,00 DA
	= 6 338 040,00 DA

➤ Equipement de contrôle et Labo : estimé 957 696,66 DA

➤ Matériels de Transport et Levage

1- 02 MiniTRUC Frigo :	5400 000 ,00 DA
2- Gerseau Electrique HELI :	6 341 176,47 DA
	= 6 341 176,47 DA

➤ **Outillage et accessoires**

1- Claies d'affinage :	650 250,00 DA
2- Claies d'affinage (630×510) :	250 000,00 DA
3- Rap Fromage (qui es râpé le fromage)50 KG/H :	89 067,23 DA
4- Trancheur Electrique :	56 789,93DA
5- Opercule use, Scelle use et Dateur :	61 000,00DA
6- 300 Caisse 02 Planches Matière Vierge :	105 000,00 DA
7- 300 Caisse 02 Planches :	108 000,00DA
	= 319 85716 DA

➤ **Immobilisation Incorporelle** : 1 152 447,71 DA

❖ **Remarque** : les prix sont tirés du marché

Tableau 07: Récapitulatif des investissement

Les équipements	Montant
Construction	12356755.00
Equipement de production	31534000.00
Agencement et production	6338040.00
Equipement de contrôle et Labo	957696.66
Matériels de Transport et Levage	6341176.47
Outillage et Accessoires	1319857.16
Immobilisation Incorporelles	1152474.71
TOTAL	60 000 000

Source :Tableau réaliser par nous a partir des documents consultés .

• **Les immobilisations incorporelles :**

Elles comprennent les frais du bureau d'étude de marche des équipements, la formation du personnel technique, et les données nécessaires et à l'entretien pour le démarrage de l'exploitation.

L'apport personnel du promoteur est formé en grande partie puisque la réalisation du projet est commencée et que l'état d'avancement des travaux dans le PV d'Etat d'avancement certifié par SOUMAM CONSULING.

2.2.2. Les immobilisations qui ne sont pas encore acquies

1- Pasteurisateur 1000 L :	7 140 000 ,00 DA
2- Machine à couper (étiré mouler le fromage) :	5 581 1000,00 DA
3- 02MiniTruckFrigo :	5 400 000,00 DA
4- Différents Machines :	3 441 300,00 DA
5- 04Dateurs industrielle :	1 817 000,00 DA
6- Mélangeur de poudre 1000L :	1 338 750,00 DA
7- Différents Appareils Portatifs :	1 139 659,03 DA
8- Gerbeur électrique HELI 1500kg :	1 120 000,00 DA
9- Claies d’Affinage :	773 500,00 DA
10- Leveuses à vapeur :	650 500,00 DA
11- Cuve mélangeur simple paroi :	386 750,00 DA
12- Cuve mélangeur simple 200 L :	232 050,00 DA
13- Caisse 02 planches matière vierge :	128 520,00 DA
14- Trancheur électrique D 250 - 220 V :	67 580,02 DA

29 220 709,05 DA

2.3. L'étude financière

Dans cette étude nous établissons un plan de financement en identifiant les coûts d'investissement, elle évalue la rentabilité du projet et sa capacité à rembourser le crédit demandé.

Le coût prévisionnel relatif aux investissements nécessaires à la mise en exploitation du projet est estimé à 60 000 000,00 da HT.

En TTC le montant sera comme suit : 60 000 000 + 6 893 726,36 (TVA)

Soit : 66 893 726,36 DA

Les immobilisations restant à réaliser sont estimées à 29 22 709,05 DA.

D'où la structure de financement suivante :

Crédit CMT (reste à réalisé) = 29 220 709,05 DA, représente 44%

Apport personnel (déjà réalisé) = 37 673 017,31 DA, représente 56%

Le Totale = 66 893 726,36 DA

2.3.1. Financement de l'exploitation

Les besoins d'exploitation se composent essentiellement de matières premières et de frais d'emballage.

Ils sont déterminés ci-après (voir évolution des charges – consommations de matières et fournitures).

Besoin d'exploitation = Ct M1^{ère} Ct d'emballage

Le montant annuel est comme suit :

Matières premières Lait :	32 524 800,00 DA
Emballage :	2 587 200,00 DA
	Total 35 112 000,00 DA

Besoin de financement pour 6 mois : 35 112,00 /2 = 17 556 000,00

Récapitulation du besoin de financement :

Crédit d'investissement :	29 220 709,00 DA
Crédit d'exploitation :	17 556 000,00 DA
	Total = 46 776 709,00 DA

2.3.2 Evolution de chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaire prévisionnel réalisé par structure peut être estimé par apport à la capacité de production de l'entreprise et à 22 jours /Mois.

- Le nombre de jour de travail est 22 jour/Mois.
- La capacité de production est 2000 Litre / jour.
- Le prix de vente moyen en gros est estimé à 1600 da /kg.
- Le taux d'occupation pour la première année est 70 %.
- Chaque 10 litre de lait, on obtient 01 KG DE Fromage.

Le chiffre d'affaire annuel est $(2000 \text{ L} * 70 \%) * 22 \text{ jours} * 12 \text{ Mois}$

$$\text{CA} = 369\,600 \text{ Litres} * 1/10 \text{ da} = 59\,136\,000,00 \text{ da}$$

2.3.3. Evolution de charge

Il se compose de ces éléments :

➤ La consommation de matières et fournitures

Elles comprennent essentiellement les achats de matière première qui est consommé, l'emballage...

Le coût d'achat de la matière (Lait de vache) aux éleveurs est estimé à 80,00.

- Les frais d'approche (frais de la collecte) estimés à 10 %.
- Le cout d'emballage pour un kilo de fromage emballé, est estimé à 70% da.
- Le Taux d'occupation est estimé la première année à 70 %.

Le total des achats de la première annuel est :

- **Le lait** $(80 \text{ da} * 1010) * 2000 * 70\% * 22 \text{ J} * 12 \text{ M} = 32\,524\,800,00 \text{ DA}$
- **L'emballage** : $2000 \text{ L} * 70\% * 1/10 * 22 \text{ j} * 12 \text{ M} * 70 \text{ DA} = 2\,587\,200,00 \text{ DA}$
- **Le total ses achats** = $32\,524\,800,00 + 2\,587\,200,00 \text{ DA} = 35\,112\,000,00 \text{ DA}$

➤ Les services

- **Entretien et réparation du matériel de transport**

Il s'agit principalement des frais relatifs aux vidanges (entretien) du matériel de transport qui sont calculées à de 06 fois par an et par véhicule, à raison de 40 000 da la vidange
 $= (40\,000 * 6) * 2 = 480\,000 \text{ DA}$

En outre, les frais de maintenance des machines (nettoyage, graissage, changements de pièces de rechange...), pour être estimés pour chaque mois à 80 000,00 d'où un total de $80\,000 \times 12 = 960\,000$ DA, ils s'élèvent pour une année à 1 440 000 DA (480 000 + 960 000)

- **L'eau électricité et gaz**

- Les charges d'électricité et gaz sont estimées en moyennes par mois à 80 000,00 DA.

Soit pour une année : $80\,000 \times 12 = 960\,000$ DA

- Les besoins en eau pour une quantité consommée de 5000 M3 par an :

$100 \times 5\,000 \text{ M3} = 500\,000$ DA

- Les frais de téléphone et de fax sont estimés égaux et par an à 250 000 DA

Ils s'élèvent pour une année à 1 710 000 DA

Le total s'élève à 3 150 000 DA

- **Frais de personnels**

L'unité de production a besoin d'un nombre d'effectif total de 12 salariés permanents.

Les 12 salariés permanents représentent une masse salariale moyenne de 40 000 da par salarié et par mois ($40\,000 \times 12$) * 12 = 5 760 000 DA

- **Les impôts et taxes**

En estimant que l'unité de production entre en activité en 01 /07/2023, le seul impôt à charge et est la taxe sur activités professionnelles calculée à un taux de 1%, en considérant une hausse moyenne de 05% par an du CA, elle sera calculée annuellement (amortissement sur 06 ans) à partir de l'exercice 2024 :

Exercice 2024 = $59\,136\,000 \times 1\% = 591\,360$ DA

Exercice 2025 = $62\,092\,800 \times 1\% = 620\,928$ DA

Exercice 2026 = $65\,197\,400 \times 1\% = 651\,974$ DA

Exercice 2027 = $68\,457\,200 \times 1\% = 684\,572$ DA

Exercice 2028 = $71\,880\,000 \times 1\% = 718\,800$ DA

Exercice 2029 = $75\,474\,000 \times 1\% = 754\,400$ DA

- **Frais financiers**

Ils sont calculés conformément à l'emprunt bancaire sur une période de 05 ans au taux de 5,50 %, bonifié de 2 % par le trésor public :

2024 = 1 486 603,57 DA

2025= 1 165 175,77 DA

2026= 843 747,97 DA

2027= 522 320,17 DA

2028= 200 892, 37 DA

➤ **Les assurances**

Le coût global prévisionnel du patrimoine s'élève à sa réception à 60 000 000 DA, le coût prévisionnel des assurances toutes branches est calculé à raison de 2 % (le taux d'intérêt pris par la banque) à chaque début d'exercice et sur la valeur nette comptable :

01 /01/ 2024 =60 000 000da * 2% = 1 200 000 DA

01/01/2025= 53 002 412, 11 da * 2 % = 1 060 048,24 DA

01/01/2026 = 46 004 824,24 da * 2 % = 920 096, 48 DA

01/01/2027= 39 007 236,32 da * 2% = 780 144.73 DA

01/01/2025= 32 800 794,62 da * 2 % = 656 015,89 DA

➤ **Amortissement**

Les taux d'amortissement sont calculés suivant la méthode linéaire et pour tous les titres du patrimoine :

2024= 6 997 587,89 DA

2025= 6997 587 587,89 DA

2026= 6 997 587, 89 DA

2027=6 206 441.70 DA

2028= 6 181 718,38 DA

2029= 4 721 943, 75 DA

➤ **Les tableaux d'exercices on générale**

Dans ces tableaux on va essayons de collecter les coûts pour ce projet, pendant la période d'amortissement (06 ans).

Tableau 08 : Tableau d'exercice pour l'année 2024

Désignation	Montant	Désignation	Montant		
Stock M .Per 31 /12 /24	35112000,00	Stock M. Per 31 /12 /25	350 000,00		
Stock P. Finis 31 / 12/ 24	3 150 000,00	Stock P. Finis 31 / 12/ 25	590 300,00		
Consommation	5 760 000,00	Chiffre d'affaire	59 138 100		
Services	501 360,00				
Frais de personnel	591 360,00				
Impôt	250 000,00				
Taxes	250 000,00				
Frais Financier	1 486 603,57				
Assurances	1 200 000,00				
Amortissements	6 997 587,89				
Résultat de l'exercice	5 530 848,50				
TOTAL	60 078 400,00			Total	60 078 400,00

Source : Elaboré par nous même à partir des données de la BADR

Tableau 09 : Tableau d'exercice pour l'année 2025

Désignation	Montant	Désignation	Montant		
Stock M .Per 31 /12 /25	351 100,00	Stock M. Per 31 /12 /25	365 000,00		
Stock P. Finis 31 / 12/ 25	501 300,00	Stock P. Finis 31 / 12/ 25	620 900,00		
Consommation	36 516 480,00	Chiffre d'affaire	620 92800,00		
Services	3 150 000,00				
Frais de personnel	5 032 800,00				
Impôts	620 026,00				
Taxes	250 000,00				
Frais Financier	1 165 175,77				
Assurances	1 060 048, 24				
Amortissements	6 997 587,80				
Résultat d'exercice	6 443 380,10				
TOTAL	63 077 800,00			Total	63 077 800,00

Source : Elaboré par nous même à partir des données de la BADR

Tableau 10: Tableau d'exercice pour l'année 2026

Désignation	Montant	Désignation	Montant
Stock M. Per 31 /12 /26	365 100,00	Stock M. Per 31 /12 /25	410 700,00
Stock P. Finis 31 / 12/ 26	620 000,00	Stock P. Finis 31 / 12/ 25	718 800
Consommation Services	37 077 130 130,23 3156 00,00	Chiffre d'affaire	653 038 790
Frais de personnel	6 110 784,00		
Impôts	651 074,00		
Taxes	651 974,00		
Frais Financier	250 000,00		
Assurances	843 747,97		
Amortissements	920 096,48		
Résultat d'exercice	6 997 587, 89		
Total	66 220 000,00	Total	66 220 000,00

Source :Elaboré par nous même à partir des données de la BADR

Tableau 11: Tableau d'exercice pour l'année 2027

Désignation	Montant	Désignation	Montant
Stock M. Per 31 /12 /27	410 700,00	Stock M. Per 31 /12 /27	394 900,00
Stock P. Finis 31 / 12/ 27	718 800,00	Stock P. Finis 31 / 12/ 27	684 500,00
Consommation Services	42 719 116,71 3 150 000,00	Chiffre d'affaire	68 457 200,00
Frais de personnel	6 677 418,67		
Impôts	754 740,00		
Taxes	250 000,00		
Frais Financier	0,00		
Assurances	532 381,52		
Amortissements	4721 943,75		
Résultat d'exercice	16 720 699,35		
Total	76 655 800,00	Total	76 655 800,00

Source :Elaboré par nous même à partir des données de la BADR

Tableau 12: Tableau d'exercice pour l'année 2028

Désignation	Montant	Désignation	Montant
Stock M..Per 31 /12 /28	394 900,00	Stock M. Per 31 /12 /28	410 700,00
Stock P. Finis 31 / 12/ 28	684 500,00	Stock P. Finis 31 / 12/ 28	718 800,00
Consommation Services	41 076 073,76	Chiffre d'affaire	71 880 000,00
Frais de personnel	3 150 000,00		
Impôts	6 482 930,74		
Taxes	718 800,00		
Frais Financier	250 000,00		
Assurances	200 892,37		
Amortissements	656 015,89		
Résultat d'exercice	6181 718,38		
	13 213 668,86		
Total	73 009 500,00		

Source :Elaboré par nous même à partir des données de la BADR

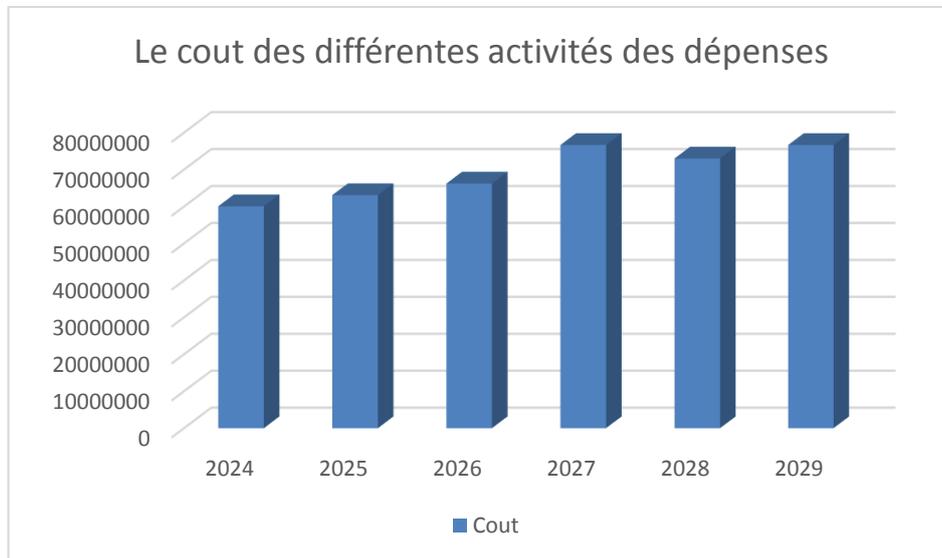
Tableau 13: Tableau d'exercice pour l'année 2029

Désignation	Montant	Désignation	Montant
Stock M. Per 31 /12 /29	410 700,00	Stock M. Per 31 /12 /29	427 100,00
Stock P. Finis 31 / 12/ 29	718 800,00	Stock P. Finis 31 / 12/ 29	754 700,00
Consommation Services	42 719 116,71	Chiffre d'affaire	75 474 000,00
Frais de personnel	3 150 000,00		
Impôts	6 677 418,67		
Taxes	754 740,00		
Frais Financier	250 000,00		
Assurances	0,00		
Amortissements	532 381,52		
Résultat de l'exercice	4721 943,75		
	16 720 699,35		
Total	76 655 800,00		

Source : Elaboré par nous même à partir des données de la BADR

Dans ces tableaux on a rassemblé tous les prix nécessaires pour la fabrication de fromage, pendant la durée d'amortissement en 2024 jusqu'au 2029.

Figure01 : Le cout des différentes activités des dépenses



Source : Histogramme réalisé par nous même à partir des données de la BADR

- ❖ Analyse de diagramme : on remarque une petite augmentation depuis le début du projet en 2024 jusqu'à sa fin en 2029.
- ❖ Commentaire : le projet de fabrication du fromage n'a pas besoin d'un gros budget.

2.4 . Etude économique

On est utilisé dans cette étude des outils tels que : TRI , VAN, DR....

Tableau 14: Tableau d'actualisation de cash-flow

Années		1 ^{ere} année	2 ^{eme} année	3 ^{eme} année	4 ^{eme} année	5 ^{eme} année	6 ^{eme} année
Amortissement		997	997	997	206	181	721
Résultats		530	443	341	1 121	3 213	6 720
Flux non actualisés	60 000	2 527	3 440	5 338	7 327	9 304	1 441
Coefficient d'actualisations		0,943	0,889	0,839	0,792	0,747	0,704
Flux actualisés	-60 000	11 812	11 948	12 868	13 722	14 487	5 094
Flux actualisés cumulés	60 000	48 188	36 240	23 372	9 650	837	9 031

Source : Document interne de la BADR

A partir de résultat de tableau de cash-flow on peut calculer quelle 'que critère de rentabilité comme la VAN, IP.

Indice de profitabilité

$$IP = \text{Somme des flux actualisés} / \text{Montant Total du projet}$$

$$IP = 79\,931 / 60\,000$$

$$IP = 1.3$$

❖ **Commentaire** : Indice de profitabilité est supérieure de 1, cela veut dire qu'il y a une création de valeur, donc pour chaque 01 DA investi génère 0,3 DA de profit, donc le projet est rentable.

Délai de Récupération de Crédit

$$\begin{aligned} \text{DRC} &= \frac{\text{Montant total du projet}}{\text{Somme des flux actualisés}} = \frac{\text{Nombre d'année}}{\text{Somme des flux actualisés}} \\ &= \frac{60\,000 \times 6}{79\,931} \\ &= 4,50 \end{aligned}$$

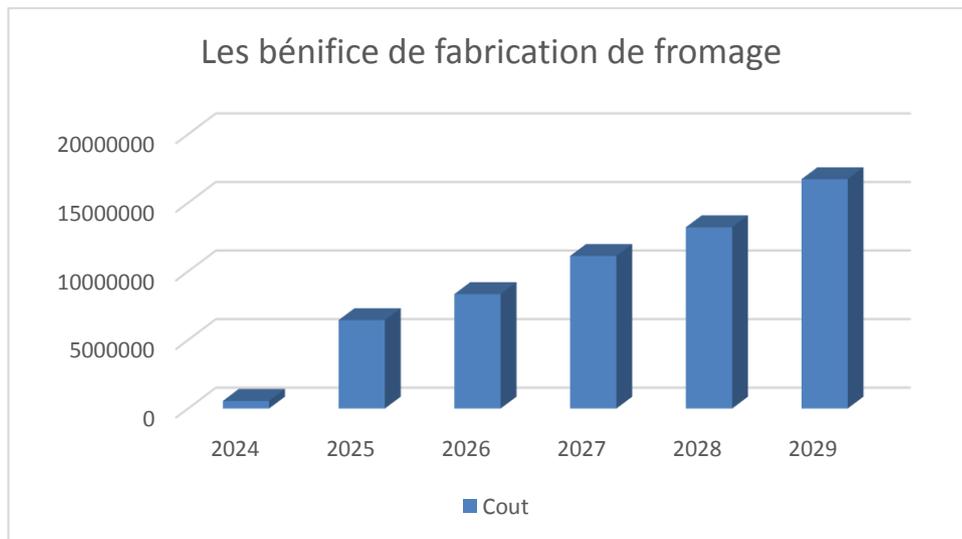
Le délai de récupération pendant 4 ans et un moi et 20 jours

- ❖ **Commentaire** : Ce projet a une rentabilité satisfaisante, si l'on regarde l'importance de la valeur de la nourriture des fromages pour les familles, ce produit est nécessaire, sur le plan économique.

L'investisseur produire avec un prix de revient le plus faible possible, pour y arriver, il devra minimiser les charges et obtenir un rendement satisfaisant par une bonne étude.

Notre étude a été menée suivant la fabrication de fromage, les bénéfices estimés à partir de l'exercice 2024 sont récapitulés comme suit :

2024=	5 53 848,54 DA
2025=	6 443 380,10 DA
2026=	8 341 670,46 DA
2027 =	11 121 189,11DA
2028=	13 213 668,86 DA
2029=	16 720 699,35 DA
Total =	61 371 456,42 DA

Figure 02 : Les bénéfices de fabrication de fromage

Source : Histogramme réalisé par nous même à partir des données de la BADR

- ❖ Remarque : nous remarquons une augmentation significative des graphiques à barres de l'année 2024 à 2029, qui indique la hausse d'un bénéfice du projet.
- ❖ Commentaire : l'augmentation de bénéfice de projet de fabrication de fromage c'est un bon signe de réussite du projet.

Le Capital investi, qui est estimé à 60 000,00 da sera récupéré aux cinquièmes années de l'activité soit au courant de l'exercice 2028, suivant le cash-flow actualisé.

Calculer la VAN

$$\text{VAN} = \text{Somme des flux actualisé} - \text{Capital investi}$$

$$= 79\,931 - 60\,000$$

$$= 19\,931$$

La VAN supérieur de 0 donc le projet est rentable.

Tableau 15 :Tableau d'amortissement

Désignation	Valeur	Taux	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année	Total Amortissement	VNC
Construction	12356755,00	5%	617837,75	617837,75	617837,75	617837,75	617837,75	617837,75	3707026,50	8649728,5
Equipements de Production	31534000,00	10%	3153400,00	3153400,00	3153400,00	3153400,00	3153400,00	3153400,00	18920400,00	126113600
Agencement et installation	6338040,00	15%	950706,00	950706,00	950706,00	950706,00	950706,00	950706,00	5704236,00	633804
Equipement de contrôle & Laboratoire	957696,66	20%	191539,33	191539,33	191539,33	191539,33	191539,33	0	957696,65	0,00
Matériel de transport & Levage	6341176,47	20%	1268235,29	1268235,29	1268235,29	1268235,29	1268235,29	0	6341176,45	0,00
outillage & accessoires	1319857,16	33%	435552,86	435552,86	435552,86	13198,57	0,00	0	1319857,15	0,00
immobilisation Incorporelle	1152474,71	33%	380316,65	380316,65	380316,65	11524,75	0,00	0	1152474,70	0,00
										0,00
Résultat	60000000,00		6997587,89	6997587,89	6997587,89	6206441,7	6181718,38	4721943,75	38102867,45	21897132,50

Source : Document interne de la BADR

Les résultats de tableau d'amortissement sont positifs ce que signifié un bonne de construction de projet.

Tableau 16 : Le passif du bilan

Libellé	note	31/12/2024	01/01/2025	02/01/2026	03/01/2027	04/01/2028	05/01/2029
CAPITAUX PROPRES							
Capital Emis (ou compte de l'exploitant)		37673017,31	43203865,85	49647245,95	57988916,41	69110105,52	82323774,38
Primes et réserves / (réserve consolidés)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecarts de réévaluation							
Ecarts d'équivalence							
Résultat net / résultat net part du groupe		5530848,54	6443380,10	5530848,54	5530848,54	5530848,54	5530848,54
Autre capitaux propres-report a nouveau							
Part de la société consolidant							
Part des minoritaires							
TOTAL 1							
PASSIFS NON - COURANTS		43203865,85	49647245,95	57988916,41	69110105,52	82323774,4	99044473,73
Emprunt et dettes financière		23376576,20	175322425,40	11688283,60	5844141,80	0,00	0,00
Impôts		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autre dettes non courantes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
provisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PASSIFS NON COURANTS 2							
Fournisseurs et compte de marché		23376576,2	17532425,4	11688283,6	5844141,8	0,00	0,00
Impôts							
Autres dettes		650000,00	78000	936000	1123200,00	1347840	1617408,00
trésorerie		841360,00	870928,00	901974,00	934572,00	968800,00	1004740,00
TOTAL PASSIF COURANTS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		17500000,00	8750000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL PASSIF				2187500,00			
		18991360,00	10400928,00	4025474,00	2057772,00	2316640,00	2622148,00
TOTAL General Passif		855571802,05	77580599,35	73702674,01	77012019,32	84640414,380	101666621,73

Source :Document interne de la BADR

Tableau 17: Le solde en fin de projet

Des IGNATION	TRIMESTERE			
	1TR	2TR	3TR	4TR
REPORT				
<u>1-PREVISIONS DE DEPENSES</u>				
-Achat de marchandises				
-Matière et fournitures consommées	8500000,00	12500000,00	15818000,00	168000000,00
-Services	1087500,00	1087500,00	1087500,00	1087500,00
-Frais de personnel	1440000,00	1440000,00	1440000,00	1440000,00
-frais financiers	683281,25	683281,25	683281,25	683281,25
-Frais divers	250000,00	250000,00	250000,00	250000,00
-Remboursement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	11960781,25	15960781,25	19278781,25	20260781,25
<u>2-PREVISIONS DES RECETTES</u>				
-Production Vendues	8592000,00	10310400,00	12888000,00	18115840,00
-Prestation fournies				
-Concours bancaires				
TOTAL GENERAL DES RECETTES	8592000,00	10310400,00	12888000,00	18115840,00
<u>3-DIFFERENCE EN TRE RECETTES ET DEPENSES</u>	-3368781,25	-5650381,25	-6390781,25	-2144941,25
4- SOLDE FIN DE PERIODE	-3368781,25	-9019162,5	-15409943,75	-17554885

Source : Document interne de la BADR

Tableau 18 : Plan de financement

	n° d'ordre		Principal	intérêt normal	diffère	TVA normal	TVA diffère	total à payer	Capital restant
				3214277,99	176785,29	610712,82	33589,20	4035365,30	29220709,00
		31-mars		401784,75		76339,10		478123,85	29220709,00
		30-juin		401784,75		76339,10		478123,85	29220709,00
		30-sept		401784,75		76339,10		478123,85	29220709,00
		31 /décembre		401784,75		76339,10		478123,85	29220709,00
1ere année	1	31-mars	1461035,45	401784,75		76339,10		1939159,30	27759673,55
	2	30-juin	1461035,45	381695,51		72522,15		1915253,11	26298638,10
	3	30-sept	1461035,45	361606,27		68705,19		1891346,92	24837602,65
	4	31-décembre	1461035,45	341517,04		64888,24		1867440,72	23376567,20
2ème année	5	31-mars	1461035,45	321427,80		61071,28		1843534,53	21915531,75
	6	30-juin	1461035,45	301338,56		57254,33		1819628,34	20454496,30
	7	30-sept	1461035,45	281249,32		53437,37		1795722,15	18993460,85
	8	31-décembre	1461035,45	261160,09		49620,42		1771815,95	17532425,40
3ème année	9	31-mars	1461035,45	241070,85		45803,46		1747909,76	16071389,95
	10	30-juin	1461035,45	220981,61		41986,51		1724003,57	14610354,50
	11	30-sept	1461035,45	200892,37		38169,55		1700097,38	13149319,05
	12	31-décembre	1461035,45	180803,14		34352,60		1676191,18	11688283,60
4ème année	13	31-mars	1461035,45	160713,90		30535,64		1652284,99	10227248,15
	14	30-juin	1461035,45	140624,66		26718,69		1628378,80	8766212,70
	15	30-sept	1461035,45	120535,42		22901,73		1604472,61	7305177,25
	16	31-décembre	1461035,45	100446,19		19084,78		1580566,41	5844141,80
5ème année	17	31-mars	1461035,45	80356,95		15267,82		1556660,22	4383106,85
	18	30-juin	1461035,45	60267,71		11450,87		1532754,03	2922070,90
	19	30-sept	1461035,45	40178,47		7633,91		1508847,84	1461035,45
	20	31-décembre	1461035,45	20089,24		3816,96		1484941,64	0,00
		Totaux	29220709,00	7433017,85	0,00	1412273,39	0,00	38066000,24	0,00

Source :Document interne de la BADR

Tableau 19: Actif de bilan de projet

Actif	Note	Brut		31/12/2024	31/12/2025	28/12/2026	31/03/2027	30/04/2028	31/05/2029
ACTIF IMMOBILISE (NON COURANT)									
Ecart d'acquisition									
Immobilisations Incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles		60000000,00	6997587,89	53002412,11	4604824,22	39007236,33	32800794,63	26619076,25	21897132,50
Immobilisations en cours									
Titres mise en équivalence-entreprise associée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres participations de créance rattaché		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Autres titres immobilisés									
Prêts et autres actifs financiers non courant									
TOTAL ACTIF NON COURANT		60000000,00	6997587,89	53002412,11	4604824,22	39007236,33	32800794,63	26619076,25	21897132,50
ACTIF COURANT									
Stokes en cours		942400,00	0,00	942400,00	986000,00	1031600,00	1079400,00	1129500,00	1181800,00
Créances et emplois assimilés									
Clients		22150000,00	0,00	22150000,00	26580000,00	30567000,00	36680400,00	47684520,00	61989876,00
Autres débiteurs		1450000,00	0,00	1450000,00	1885000,00	3185650,00	3185650,00	4141345,00	5383748,50
Impôts		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres actifs courants									
Disponibilité et assimilés									
Placements et autres actifs financiers courant									
Trésorerie		8026989,94	0,00	8026989,94	2124775,13	646337,68	3265774,69	5065973,13	11214064,73
TOTAL ACTIF COURANT		32569389,94		32569389,94	31575775,13	34695437,68	44211224,69	58021338,13	79769489,23
TOTAL GENERAL ACTIF		92569389,94	69975887,89	85571802,05	77580599,35	73702674,01	77012019,32	84460414,38	101666621,7

Source : Document interne de la BADR

A la fin de notre étude, on est trouvé que les résultats de tous les étapes sont positive, donc le dossier soit accepté, et la BADR l'Acceptation d'engagement.

D'après les résultats obtenus nous pouvons dire que ce projet est rentable, par conséquent la banque peut le financer, en lui accordant un crédit d'investissement.

Conclusion générale

Le financement d'un crédit d'investissement au sein de la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR) est un sujet d'étude pertinent et essentiel pour les étudiants en finance d'entreprise. À travers ce mémoire, nous avons exploré les notions de base sur les banques, le crédit et l'investissement, en mettant l'accent sur la BADR en tant qu'institution financière spécialisée.

Dans le premier chapitre, nous avons posé les bases en présentant les généralités sur les banques, le crédit et l'investissement. Cette section a permis de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit le financement d'un crédit d'investissement au sein de la BADR.

Le deuxième chapitre s'est concentré sur la constitution et l'étude d'un dossier de crédit d'investissement. Nous avons exploré la définition et la typologie des crédits d'investissement, ainsi que les étapes nécessaires au montage d'un tel dossier. L'analyse financière d'un crédit d'investissement a également été abordée, mettant en évidence les critères et les indicateurs clés évalués par la BADR lors de l'examen des demandes de financement.

Enfin, dans le troisième chapitre, nous avons étudié un dossier d'investissement spécifique en se concentrant sur la présentation de l'agence BADR. Nous avons examiné l'étude technico-économique d'un dossier de crédit d'investissement, en mettant en lumière les éléments importants pris en compte lors de l'évaluation de la viabilité et de la rentabilité d'un projet d'investissement.

À travers cette étude, nous avons pu apprécier l'importance de la BADR dans le financement des projets d'investissement dans le secteur agricole et rural. Cette institution joue un rôle clé en offrant des solutions de financement adaptées aux besoins spécifiques des acteurs de ces secteurs, contribuant ainsi au développement économique et social.

En conclusion, le financement d'un crédit d'investissement au sein de la BADR revêt une grande importance pour soutenir la croissance et le développement du secteur agricole. Ce mémoire a permis d'acquérir des connaissances approfondies sur les processus de demande de crédit, d'analyse financière et d'évaluation des projets d'investissement au sein de cette institution. Il constitue une base solide pour une meilleure compréhension des mécanismes de financement au sein de la BADR et ouvre des perspectives pour des recherches futures dans ce domaine.

Référence bibliographique

AMOUR BENHALIMA « Le système bancaire Algérien, texte et réalité » édition dahlab,1996.

Article n 110 à 113 de la Loi n 90-10 du Avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

BIALES M, LEURION R, RIVAUDJ, « l'essentiel sur l'économie », 4^{ème} édition BERTI, ALGER.2007.

BZRTRAND JAQUILLAT « Banque et marché du crédit, édition, Paris 1^{ère} édition, 1997.P8.

Décision réglementaire d'Approbation, n^o 90/09 du 30 /07/2009, le lieu de stage(BADR).

GARSNAULT.P et PRIANI.S « La banque fonctionnement et stratégie », édition, économique Paris 1997.

GAUCHON P, « Vocabulaire d'actualité économique », édition Ellipse, Paris ,1996.

JV, GANIER O , « Dictionnaire d'économie et de science sociale » Hatier, Paris, 1994.

MM. GUIGAL, Mérinis et Desguée » Comprendre le Guide de la banque » , Paris, 2011.

NDREANIC « les Métiers de la banque et de finance », EDITION l'étudiant ,Paris , 2007.

PETITE D « Le risque de crédit bancaire », édition scientifique RIBER ,Paris, 1996 .

Rapport annuel de la banque d'Algérie sur l'évolution économique et financière en Algérie 2009.

www.bank-of-algeria.dz

WWW.jps-dir.net

YEVS BERNARD et COLI jean-Gaude, « Dictionnaire économique et au crédit.

Liste des illustrations

Liste des schémas

Schéma n° 01 : La contribution des banques au progrès	11
Schéma n° 02 : Organisation générale de la BADR.....	45

Liste des figures

Figure 01 : Le cout des différentes activités des dépenses.....	58
Figure 02 : Les bénéfices de fabrication de fromage	61

Liste des tableaux

Tableau N°01: L'échéancier d'investissement.....	32
Tableau N° 02: L'échéancier d'amortissement.....	32
Tableau N° 03: Le compte de résultat prévisionnel	33
Tableau N°04 : Le plan de financement	34
Tableau n° 05 : Représentation de la variation du Besoin en Fonds de roulement	35
Tableau 06 : tableau d'exercice pour l'année 2025 (établir par nous a partir des calculs avant)	47
Tableau 07 : tableau d'exercice pour l'année 2026 (établir par nous a partir des calculs)	49
Tableau 08 : tableau d'exercice pour l'année 2027 (établir par nous a partir des calculs)	55
Tableau 09 : tableau d'exercice pour l'année 2028 (établir par nous a partir des calculs)	55
Tableau 10: tableau d'exercice pour l'année 2029 (établir par nous a partir des calculs)	56
Tableau 11 : cash flow actualisés (document interne de la BADR).....	59
Tableau 12 : Tableau d'amortissement (document interne de la BADR).....	57
Tableau 13 : Le passif de bilan de projet (document interne de la BADR).....	57
Tableau 14 : Le solde en fin de projet (document interne de la BADR).....	59
Tableau 15 : plan de financement (document interne de la BADR).....	62
Tableau 16 : Actif de bilan de projet (document interne de la BADR)	63
Tableau 17: Le solde en fin de projet.....	64
Tableau 18 : Plan de financement.....	65
Tableau 19: Actif de bilan de projet.....	66

Annexes

CREDITS	 Dispositif aidé « CNAC »	
		Définition : Le dispositif de financement est un crédit à long terme destiné à financer à hauteur de 70 % la création ou l'extension de micro entreprises.
	Secteur :	<ul style="list-style-type: none"> • Micro entreprise.
	Population concernée :	<ul style="list-style-type: none"> • Chômeurs de 30 à 50 ans.
	Actions ciblées :	<ul style="list-style-type: none"> • Toute activité entrant dans les secteurs agricole, para- agricole et agro- alimentaire telle que définie dans l'annexe de la nomenclature des activités finançables par la BADR (DR n° 17/2005).
	Dossier à fournir :	<ul style="list-style-type: none"> • Dans une 1^{ère} phase « pour l'obtention de l'éligibilité » : <ul style="list-style-type: none"> • Demande de financement adressée à la banque, établie par le chômeur promoteur, • Extrait d'acte de naissance n°12 (ou n°14 pour les présumés), • Attestation de résidence, • Copie légalisée du diplôme, qualification professionnelle, attestation de formation, ou tout autre document attestant d'un savoir- faire, • Copie légalisée de la carte nationale d'identité, • Attestation d'éligibilité ou de conformité de financement, établie par la CNAC, • Copie du plan d'affaires, accompagnée des factures pro-forma et/ou des devis estimatifs de travaux éventuels d'aménagement ou d'agencements à réaliser. • Dans une 2^{ème} phase « pour la mobilisation du crédit et déblocage des fonds » : <ul style="list-style-type: none"> • Copie du justificatif d'occupation du local (acte de propriété, acte de concession, bail de location) au nom du promoteur pour les activités sédentaires, • Copie du registre de commerce et/ou tout autre document d'immatriculation (attestation provisoire d'agriculteur ou d'éleveur, carte d'artisan...), • Copie du statut juridique de l'entreprise en cas de personne morale, • Copie du certificat d'existence ou de la carte fiscale, • Procès verbal de visite du local devant abriter l'activité, établi par la CNAC, valable pour toutes les parties, à l'exception des activités sédentaires, • Contrat d'adhésion au Fonds de Garantie pour toute la durée du crédit bancaire (le paiement de la cotisation au Fonds interviendra a posteriori, une fois le crédit bancaire mobilisé, l'apport personnel versé et le PNR viré), • Une copie originale de la décision d'octroi d'avantages au titre de la phase de réalisation, en création ou en extension, • Une copie des factures pro- forma ou des devis actualisés s'il y'a lieu, • Justificatifs de versement du PNR et de l'apport personnel.
Caractéristiques du Prêt bancaire		
	Type du prêt :	<ul style="list-style-type: none"> • CLT : 12-17 : CLT CNAC non agricole 1 - 12-18 : CLT CNAC non agricole 2. • CLT Agricole : 02-17 : CLT CNAC agricole 1 - 02-18 : CLT CNAC agricole 2.
	Série du prêt :	<ul style="list-style-type: none"> • 355 : CLT Emploi de jeune.
	Montant du prêt :	<ul style="list-style-type: none"> • 70% du coût de l'investissement, • Coût maximum de l'investissement : 1.000.000 DA.
	Montant du PNR :	<ul style="list-style-type: none"> • 29 % Si le montant total du projet est ≤ 5.000.000 DA, • 28 % Si le montant est compris entre 5.000.000,01 et 10.000.000 DA.
	Type/ durée du différé :	<ul style="list-style-type: none"> • Capital : 03 ans. • Intérêts : 01 an.
	Durée du prêt :	<ul style="list-style-type: none"> • 08 ans maximum.
	Date limite d'utilisation :	<ul style="list-style-type: none"> • 12 mois renouvelables.
	Apport personnel :	<ul style="list-style-type: none"> • 1 % Si le montant total du projet est ≤ 5.000.000 DA, • 2 % Si le montant est compris entre 5.000.000,01 et 10.000.000 DA.
	Taux de bonification/ Taux d'intérêt :	<ul style="list-style-type: none"> • Bonification : 100%. • Intérêt : 0%.
	Garanties et réserves bloquantes :	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement notarié du gage du matériel roulant/ Engagement notarié du nantissement des équipements à acquérir/ Engagement d'hypothèque maritime/ Souscription avec renouvellement de la DPAMR/ Bail de location (deux ans renouvelable ou égal à la durée du prêt) ou acte de propriété du local. • Réception PNR/ Adhésion au fonds de caution mutuelle/ Versement de l'apport personnel/ Lettre de déchéance du terme à faire signer par le promoteur/ Chaîne de billet à ordre/ Convention de prêt dûment enregistrée/ Demande de la consultation des risques et des impayés/ Déclaration à la centrale des risques.
	Garanties et réserves non bloquantes :	<ul style="list-style-type: none"> • Nantissement des équipements financés/ Hypothèque maritime, • Gage du matériel roulant financé/ Certificat de vétérinaire pour les activités d'élevage, • Souscription DPAMR.
	Amortissement :	<ul style="list-style-type: none"> • Dégressif.
	Organe de décision :	<ul style="list-style-type: none"> • Selon délégation de pouvoirs.
Fiche Produit BADR		
Version : 8		
Octobre 2014		

CREDITS	 بنك الفلاحة و التنمية الريفية BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL	Dispositif aidé « ANSEJ »
	Définition : Le dispositif de financement ANSEJ est un crédit à long terme destiné à financer, à hauteur de 70%, la réalisation de projets dans le cadre du programme de l'emploi de jeunes de l'Etat.	
	Secteur : <ul style="list-style-type: none"> • Micro entreprise. 	
	Population concernée : <ul style="list-style-type: none"> • Chômeurs de 19 à 35 ans. • Le gérant peut avoir 40 ans s'il crée 02 emplois. 	
	Actions ciblées : <ul style="list-style-type: none"> • Toute activité entrant dans les secteurs agricole, para-agricole et agro-alimentaire telle que définie dans l'annexe de la nomenclature des activités financières par la BADR (DR n° 17/2005). 	
	Dossier à fournir : <ul style="list-style-type: none"> • Dans une 1^{ère} phase « pour l'obtention de l'éligibilité » : Demande de financement/ Acte de naissance/ Certificat de résidence/ Diplôme, qualification professionnelle, attestation de formation ou tout autre document attestant d'un savoir-faire/ Copie d'une pièce d'identité (CNI ou PC) légalisée/ Attestation d'éligibilité ou de conformité de financement établie par l'ANSEJ/ Copie du plan d'affaires, accompagnée des factures pro-forma et/ou des devis estimatifs de travaux éventuels d'aménagement, d'agencements ou d'installation d'équipements à réaliser. • Dans une 2^{ème} phase « pour la mobilisation du crédit et déblocage des fonds » : Copie du justificatif d'occupation du local (acte de propriété, acte de concession ou bail de location) au nom du promoteur pour les activités sédentaires/ Copie du registre de commerce et/ou tout autre document d'immatriculation (attestation provisoire d'agriculteur ou d'éleveur, carte d'artisan...)/ Copie du statut juridique de l'entreprise en cas de personne morale/ Copie du certificat d'existence ou de la carte fiscale/ Procès verbal de visite du local devant abriter l'activité, établi par l'ANSEJ, valable pour toutes les parties à l'exception des activités sédentaires/ Contrat d'adhésion au Fonds de Garantie pour toute la durée du crédit bancaire (le paiement de la cotisation au Fonds interviendra a posteriori une fois le crédit bancaire mobilisé, l'apport personnel versé et le PNR viré)/ Copie originale de la décision d'octroi d'avantages au titre de la phase de réalisation, en création ou en extension/ Copies des factures pro-forma ou devis actualisés s'il y a lieu/ Justificatifs de versement du PNR et de l'apport personnel. 	
Caractéristiques du Prêt bancaire		
	Type du prêt : <ul style="list-style-type: none"> • CLT : 12-15 : CLT Micro-entreprise Privée 1 - 12-16 : CLT Micro-entreprise Privée 2 • CLT Agricole : 02-15 : CLT Micro-entreprise Agricole 1 - 02-16 : CLT Micro-entreprise Agricole 2 	
	Série du prêt : <ul style="list-style-type: none"> • 355 : Crédit à long terme Emploi de Jeunes. 	
	Montant du prêt : <ul style="list-style-type: none"> • 70% du coût de l'investissement, • Montant maximum du prêt : 10.000.000 DA. 	
	Montant du prêt non rémunéré PNR : <ul style="list-style-type: none"> • 29 % Si le montant total du projet est ≤ 5.000.000 DA, • 28 % Si le montant est compris entre 5.000.000,01 et 10.000.000 DA. 	
	Type/ durée du différé : <ul style="list-style-type: none"> • 03 ans pour le capital. • 01 an pour les intérêts. 	
	Durée du prêt : <ul style="list-style-type: none"> • 8 ans. 	
	Date limite d'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> • 12 mois renouvelables. 	
	Apport personnel : <ul style="list-style-type: none"> • 1 % Si le montant total du projet est ≤ 5.000.000 DA. • 2 % Si le montant est compris entre 5.000.000,01 et 10.000.000 DA. 	
	Taux de bonification/ Taux d'intérêt : <ul style="list-style-type: none"> • 100 % de bonification. • Taux d'intérêt bonifié : 0%. 	
	Garanties et réserves bloquantes : <ul style="list-style-type: none"> • Engagement notarié du gage du matériel roulant/ Engagement notarié du nantissement des équipements à acquérir/ Engagement d'hypothèque maritime/ Souscription avec renouvellement de la DPAMR/ Bail de location (02 ans renouvelables ou égal à la durée du prêt) ou acte de propriété du local. • Réception PNR/ Adhésion Fonds de Caution Mutuelle/ Versement de l'apport personnel/ Lettre de déchéance du terme à faire signer par le promoteur/ Chaine de billets à ordre/ Convention de prêt dûment enregistrée/ Demande de la consultation des risques et des impayés/ Déclaration à la Centrale des Risques. 	
	Garanties et réserves non bloquantes : <ul style="list-style-type: none"> • Nantissement des équipements/ Hypothèque maritime, • Gage du matériel roulant, • Souscription DPAMR. 	

CREDITS	 Crédit « ETTAHADI »	
		Définition : ETTAHADI est un crédit d'investissement partiellement bonifié, octroyé dans le cadre de la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, ou d'exploitations existantes sur les terres agricoles non exploitées relevant de la propriété privée ou du domaine privé de l'Etat.
	Secteur :	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture.
	Population concernée :	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes physiques/morales présentant un cahier de charges validé par les structures habilitées du Ministère de l'agriculture et du développement rural, • Les propriétaires de terres privées non exploitées et les concessionnaires de nouvelles exploitations agricoles et/ou d'élevage relevant du domaine privé de l'Etat, • Les agriculteurs et les éleveurs, à titre individuel ou organisés en coopératives ou groupements légalement constitués, • Les entreprises économiques, publiques ou privées, intervenant dans les activités de productions agricoles, de valorisation, de transformation ou de distribution des produits agricoles et agroalimentaires, • Les fermes pilotes, • Les agriculteurs des EAC, bénéficiaires d'un droit de concession, peuvent bénéficier, à titre individuel, de ce crédit (projets de plantation ou d'acquisition d'équipements notamment d'irrigation).
	Actions ciblées :	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de préparation, d'aménagement et de protection des sols, • Opérations de développement de l'irrigation agricole, • Acquisition de facteurs et de moyens de production, • Réalisation d'infrastructures, stockage, transformation, conditionnement et valorisation, • Production artisanale, • Protection et développement des patrimoines génétiques animal et végétal.
	Dossier à fournir :	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes physiques/ morales : <ul style="list-style-type: none"> • Demande de crédit, • Extrait de naissance, • Factures pro-format/ Devis, • Situation fiscale, • Permis de construire (pour bâtiments exploitation), • Acte de propriété ou de concession, • Etude technico-économique, établie par un bureau spécialisé agréé par le BNEDEP, • Autorisation des services de l'hydraulique pour forage, • Agrément sanitaire (en cas de nécessité), • Autorisation des services de l'environnement (cas de l'élevage), • Attestation de validation de projet validée. • Personnes morales : Mêmes pièces que les personnes physiques, en plus de : <ul style="list-style-type: none"> • Bilans fiscaux des 3 derniers exercices (dernier bilan certifié par un commissaire aux comptes) + Situation intermédiaire de l'année en cours, • Copie certifiée conforme des statuts, • Copie certifiée conforme de l'agrément (pour les coopératives), • Registre de commerce, • Procès verbal de désignation d'un représentant disposant du pouvoir de contracter un emprunt (sociétés et coopératives).
Caractéristiques du Prêt bancaire		
	Type du prêt :	<ul style="list-style-type: none"> • CMT : 01-13 : CMT ETTAHADI bonifié agricole. • CLT : 02-13 : CLT ETTAHADI bonifié agricole.
	Série du prêt :	<ul style="list-style-type: none"> • CMT : 379 : CMT ETTAHADI. • CLT : 384 : CLT ETTAHADI.
	Montant du prêt :	<ul style="list-style-type: none"> • CMT : Minimum : 1.000.000 DA. Maximum : 100.000.000 DA. • CLT : Minimum : 1.000.000 DA. Maximum : 100.000.000 DA.
	Type/ durée du différé :	<ul style="list-style-type: none"> • CMT : 01 à 02 ans. • CLT : 01 à 05 ans.
	Durée du prêt :	<ul style="list-style-type: none"> • CMT : Minimum : 03 ans. Maximum : 7 ans avec 01 à 02 ans de différé. • CLT : Minimum : 08 ans. Maximum : 15 ans avec 01 à 05 ans de différé.
	Date limite d'utilisation :	<ul style="list-style-type: none"> • CMT : de 06 à 12 mois maximum à partir de la mise en place du crédit. • CLT : de 06 à 24 mois maximum à partir de la mise en place du crédit.
	Apport personnel :	Pourcentage à définir du montant total du projet : <ul style="list-style-type: none"> • Minimum 10% du coût du projet pour une superficie <=10 hectares. • Minimum 20% du coût du projet pour les exploitations de plus de 10 hectares.
	Taux de bonification/ Taux d'intérêt :	<ul style="list-style-type: none"> • CMT : 5,25% bonifié comme suit : (à la charge du client) <ul style="list-style-type: none"> • 0% les 05 premières années. • 1% la 6^{ème} et la 7^{ème} année. • CLT : 5,25% bonifié comme suit : (à la charge du client) <ul style="list-style-type: none"> • 0% les 05 premières années. • 1% la 6^{ème} et la 7^{ème} année. • 3% la 8^{ème} et la 9^{ème} année. • A partir de la 10^{ème} année, intérêt non bonifié (5,25%).

Table des matières

Table des matières

Remerciement

Dédicace

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre 01 : Notion de base sur la banque, le crédit et l'investissement.....	3
Section 01 : Généralité sur les banques.....	3
1.1. Définitions de la banque	3
1.2. La typologie des banques	4
1.2.1 En termes de statut juridique de la banque.....	4
1.2.2. En termes de nature des activités exercées par les banques.....	5
1.2.3 En termes de sources de financement	6
1.2.4. En termes de territoire nationale	7
1.2.5. En termes de l'égalité des opérations	8
1.3. Les fonctions de banques.....	9
1.3.1 Intermédiation financière	9
1.3.2 Création monétaire	9
1.3.3 Gestion des paiements.....	9
1.3.4 Services de dépôt et de garde	9
1.3.5. Services financiers et conseils.....	10
3.6. Soutien à l'économie	10
Section 02 : Généralité sur le crédit	12
2.1. Définition du crédit.....	12
2.1.1. Les trois supports du Crédit	12
2.1.2. Définition juridique	13
2.1.3. Définition économique	13
2.2. Les différents types des crédits.....	13
2.2.1. Les crédits d'exploitation	14
2.2.2. Les crédits par signature indirects	17
2.2.3. Les crédits aux particuliers.....	18
Section 03 : Généralités sur l'investissement.....	18

3.1. Définition d'un investissement.....	19
3.2. Les différents types investissements.....	19
3.3 Caractéristiques des investissements	21
3.3.1. Les dépenses d'investissement.....	21
3.3.3 La durée de vie	21
3.3.4. La valeur résiduelle de l'investissement (VRI).....	22
Chapitre 02 : Constitution et étude d'un dossier de crédit d'investissement	23
Section 01 : Définition et typologie des crédits d'investissement	23
I.1. Définition	23
I.2. Types de crédit d'investissement	23
I.2.1. Les crédits d'investissements à moyen terme	23
I.2.2. Le crédit d'investissement à long terme	24
I.3 Les crédits pour projet spécifiques.....	25
I.4 Crédits d'acquisition.	26
I.5. Les objectifs d'un crédit d'investissement.	26
I.5.1 Financer des projets à long terme.	26
I.5.2 Améliorer la rentabilité.	26
I.5.3 Accroître la compétitivité	27
I.5.4 Elargir les activités.....	27
I.5.5 Accroître la valeur de l'entreprise.....	27
Section 02 : Le montage d'un dossier de crédit d'investissement	27
2.1. Montage du dossier de crédit d'investissement.....	27
2.1.1. Demande d'étude d'un dossier de Crédit d'Investissement.....	27
2.1.2- L'étude technico-économique du projet d'investissement	29
Section 03 : Evaluation d'un projet du crédit d'investissement.....	31
3.1. Elaboration de l'échéancier d'investissement	31
3.2. Elaboration de l'échéancier des amortissements	32
3.3. Elaboration de compte des résultats (TCR) et le calcul de la CAF	32
3.4. Élaboration d'un plan de financement.....	33
3.5. Détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI).....	34
3.6. Détermination du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) et sa variation	34
Chapitre 03 : Etude d'un dossier d'investissement au sein de la BADR	39
Section 01 : Présentation de l'agence BADR.....	39

1.1. Historique et évolution de la BADR.....	39
2.2. Présentation de l'agence « 368 » (la BADR)	40
2.2.1. Le compartiment du front-office	40
2.2.2 Le compartiment du back-office	41
1.3. Les crédits de la BADR de Souk El Tenine	43
1.3.1. Ettahadi.....	43
1.3.2. Dispositif « ANGEM »	43
1.3.3. Dispositif « ANSEJ »	43
1.3.4. Dispositif aidé « CNAC »	43
1.3.5. Crédit « Habitat Rural »	44
1.3.6 Crédit « R'FIG »	44
1.3.7 Crédit « R'FIG Fédératif »	44
1.4. Les objectifs de la BADR.....	44
1.4.1 Financement de l'agriculture.....	44
1.4.2 Développement rural	44
1.4.3 Promotion de l'entrepreneuriat agricole.....	44
1.4.4 Accès aux services financiers.....	44
1.4.5 Promotion de la recherche et de l'innovation.....	45
Section 02 : L'étude technico-économique d'un dossier de crédit d'investissement	46
2.1 La description du projet.....	46
2.1.1 Présentation de l'exploiteur.....	46
2.1.2. Présentation du Projet.....	47
2.2. L'étude technique	48
2.2.1. Les équipements qui sont acheté.....	48
2.2.2. Les immobilisations qui ne sont pas encor acquis	50
2.3. L'étude financière.....	50
2.3.1. Financement de l'exploitation.....	51
2.3.2 Evolution de chiffre d'affaires	52
2.3.3. Evolution de charge.....	52
2.4 . Etude économique	58
Conclusion générale	68
Référence bibliographique	
Liste des illustrations	

Annexes

Table des matières

Résumé

Résumé

Le financement d'un crédit d'investissement par une banque est un processus clé pour soutenir les projets d'investissement. Les banques évaluent la demande de crédit, examinant la viabilité financière du projet et la solvabilité de l'emprunteur. Une fois approuvée, la banque accorde le prêt avec des modalités spécifiques. L'étude techno-économique est une étape essentielle de ce processus, permettant d'évaluer la faisabilité technique et la rentabilité du projet. Elle implique une analyse détaillée des aspects techniques du projet ainsi que des projections financières. En somme, le financement d'un crédit d'investissement par une banque, avec l'étude techno-économique, facilite la réalisation de projets en évaluant leur faisabilité technique et financière.

Abstract

Financing an investment credit through a bank is a crucial process to support investment projects. Banks evaluate the credit application, assessing the financial viability of the project and the borrower's solvency. Once approved, the bank provides the loan with specific terms. The techno-economic study is an essential step in this process, evaluating the technical feasibility and profitability of the project. It involves a detailed analysis of the project's technical aspects and financial projections. In summary, financing an investment credit through a bank, along with the techno-economic study, facilitates project implementation by assessing both technical and financial feasibility.